

Projet de Performance Fédéral 2017-2024



ENSEMBLE,
CRÉONS LE MOUVEMENT

SOMMAIRE

I.	PRESENTATION DE LA FEDERATION FRANCAISE DE GYMNASTIQUE	p.6
II.	ANALYSE DE L'OLYMPIADE 2013-2016	p.10
III.	COMPETITIONS DE REFERENCE 2017-2024 ET OBJECTIFS SPORTIFS	p.17
IV.	STRATEGIES DU PROJET DE PERFORMANCE 2017-2024	p.24
V.	ACCOMPAGNEMENT DES GYMNASTES	p.32
VI.	DECLINAISON DU PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL	p.44
VII.	DETECTION, IDENTIFICATION ET ACCOMPAGNEMENT	p.55
VIII.	ENCADREMENT	p.61
IX.	FINANCEMENT	p.65
X.	EVALUATION	p.65

ANNEXES



ORGANISER ET DYNAMISER LA GYMNASTIQUE DE HAUT NIVEAU

Nos différentes analyses des résultats des Jeux Olympiques de Rio 2016 convergent. La qualification de représentants dans les quatre disciplines, les sept places obtenues en finale et les deux places de quatrième ne peuvent nous donner entièrement satisfaction. Une remise en question de nos orientations est nécessaire. D'autre part l'organisation prochaine des Jeux Olympiques 2020 ou encore celle, espérée à Paris, des Jeux Olympiques 2024, doivent à la fois nous stimuler et nous faciliter le chemin à entreprendre pour l'obtention de médailles internationales.

LE PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL (PPF)

Dispositif réglementaire, le Projet de Performance Fédéral (PPF) s'inscrit dans le projet global de la Fédération, prenant en compte les particularités des multiples disciplines, leur logique interne, dans l'environnement spécifique de ces sports à maturité précoce. Mais il vient bien évidemment en appui de la politique fédérale de haut niveau et de ses ambitions affirmées ainsi :

- Obtenir des médailles internationales dans les compétitions de référence (Jeux Olympiques, Championnats du Monde et d'Europe),
- Replacer la France dans les nations majeures,
- Développer une synergie des acteurs de la gymnastique de Haut Niveau.

LES BASES DU PROJET 2017-2024

Quatre facteurs structurent, donnent tout son sens au PPF 2017/2024 à la recherche d'une plus grande efficacité et d'une plus grande collaboration entre les acteurs.

D'abord (1), l'affirmation et le partage des finalités et des ambitions réelles. En ce sens la sélection en Equipe de France n'est qu'une étape, un moyen pour atteindre les objectifs. Ensuite (2), le changement de l'organisation au sein de la Direction Technique Nationale, avec une équipe de Directeurs du Haut Niveau (DHN) par discipline, sélectionneur et en lien direct avec la Directrice Technique Nationale.

Et aussi (3), une nouvelle organisation cohérente qui distingue le Programme d'Accession Sportive (PAS) et son action de détection et de formation à proximité des jeunes talents sur le territoire, du Programme d'Excellence Sportive (PES) dont la finalité exclusive est l'obtention de médailles.

Enfin (4), l'élaboration d'un programme de formation des entraîneurs de haut niveau, fondé d'une part sur la confrontation des entraîneurs confirmés avec ceux des meilleures nations gymniques et d'autre part sur la détection et la formation des jeunes entraîneurs au profil de haut niveau.

James Blateau
Président FFG



I- PRESENTATION DE LA FEDERATION FRANCAISE DE GYMNASTIQUE

1.1 Données générales

Fondée Reconnue d'utilité publique Délégation accordée par l'arrêté du MJS	le 28 septembre 1873, le 12 avril 1903, le 31 décembre 2016,
Agrément Affiliée au CNOSF, à l'UEG, à la FIG	22 mars 1909 (délivré par le Ministère de la Guerre), Oui, Oui,
Score licences et clubs affiliés	310 404 licenciés [Voir répartition des licenciés p.7] au sein de 1 492 clubs (15/06/2017).
Disciplines olympiques	Gymnastique Artistique Masculine (GAM), Gymnastique Artistique Féminine (GAF), Gymnastique Rythmique (GR), Trampoline Individuel Masculin et Féminin (TR).
Disciplines de haut niveau	Gymnastique Aérobie (AER), Tumbling Masculin et Féminin (TU), Trampoline synchronisé (TR).
Autres pratiques	Gymnastique Acrobatique (GAc), Team Gym, Gymnastique pour Tous (GPT), Baby Gym, Santé Gym Senior, Freestyle Gym.
Soutenue par	13 comités régionaux et cinq en DOM-TOM, 98 comités départementaux.
Dirigée par	Un comité directeur de 30 membres, composé de 15 hommes et 15 femmes, élus pour quatre ans [voir Annexe 1].
Siège fédéral à	Paris
Emploi	49 salariés dont 14 cadres
Bénéficie de	74 conseillers techniques sportifs qui animent les équipes techniques régionales ainsi que le Projet de Performance Fédéral, s'appuyant sur 19 pôles [voir page 48]

1.2 Les événements organisés par la FFGym sur le territoire national

La FFGym organise chaque année dix-huit finales de compétitions (dont les lauréats portent le titre de Champion de France) ainsi que des événements internationaux, notamment quatre Championnats du Monde et trois Championnats d'Europe de 1992 à 2008, puis en :

- 2010 : les Championnats du Monde de Trampoline, à Metz,
- 2011 : les Championnats du Monde de Gymnastique Rythmique, à Montpellier,
- 2012 : les Championnats d'Europe de Gymnastique Artistique Masculine, à Montpellier,
- 2013 : les Championnats d'Europe de Gymnastique Aérobie, à Arques,
- 2014 les Championnats du Monde de Gymnastique Acrobatique, à Levallois-Perret,
- 2015 : les Championnats d'Europe de Gymnastique Artistique Masculine et Féminine, à Montpellier,
- depuis 43 ans : le Tournoi International GR, à Corbeil-Essonnes,
- depuis 29 ans : le Tournoi International GR, à Calais,
- depuis 1988 : les Internationaux de France, à Paris-Bercy ou Moulleron-le-Captif.

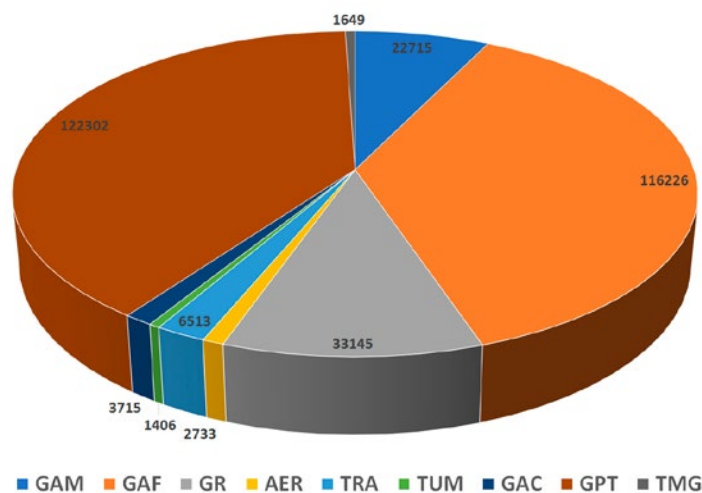
La FFGym est représentée dans les compétitions internationales juniors et séniors (Jeux Olympiques, Championnats du Monde, Championnats d'Europe, Coupe du Monde, Jeux Mondiaux, Jeux Méditerranéens, Festival Olympique de la Jeunesse Européenne, Gymnaestrada mondiale, Eurogym, Golden Age). Elle participe aux représentations scolaires (Gymnasiades) et universitaires (Universiades).

1.3 Autres données

Le groupe France compte huit médaillés olympiques depuis 1976, dix-neuf titres de Champion du Monde et dix-sept de Champion d'Europe.

Cinq de ses dirigeants sont élus au sein de la Fédération Internationale ou de l'Union Européenne de Gymnastique.

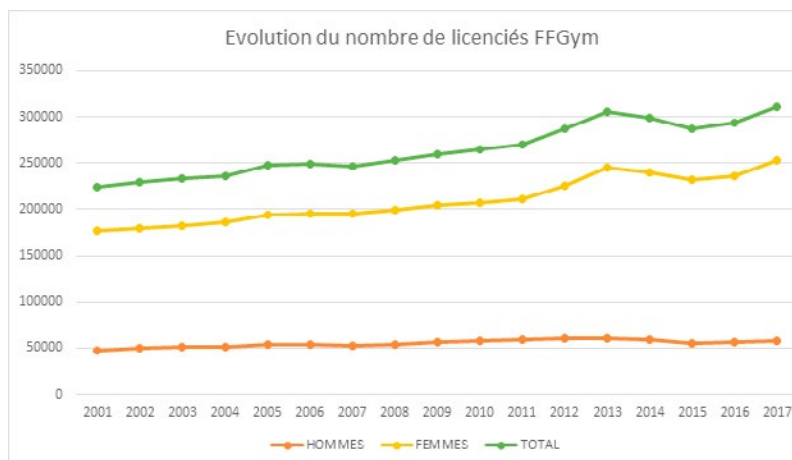
Répartition des licenciés par discipline



310 404 licenciés (31 août 2017)

La Fédération Internationale de Gymnastique (FIG) compte 148 fédérations membres. Nombre de pays aux Championnats du Monde 2015, qualificatifs aux Jeux Olympiques :

GAM	78	GR	57
GAF	82	TRA	39



LES COMPÉTITIONS PAR DISCIPLINE

Pour la **gymnastique artistique**, le système s'organise autour de trois Championnats du Monde par cycle olympique. Lors de l'année post-olympique, celui-ci est ciblé vers les gymnastes individuels et les concours par agrès. En milieu de cycle, les qualifications olympiques débutent avec le second Championnat du Monde. Les Championnats d'Europe ont lieu tous les ans, avec en alternance des concours identiques à ceux des Championnats du Monde (années paires) et des concours allégés avec uniquement concours individuel et par agrès (années impaires).

Pour la **gymnastique rythmique**, il y a trois Championnats du Monde dans le cycle olympique. Comme pour la gymnastique artistique, la qualification olympique démarre en milieu de cycle avec le 2ème championnat du monde. Les Championnats d'Europe ont lieu tous les ans, mais seulement les années paires pour les ensembles.

Pour le **trampoline** et le **tumbling**, il y a aussi trois Championnats du Monde durant le cycle olympique. Les années post-olympiques et préolympiques, ces championnats sont complets avec les concours masculins et féminins par équipe, individuels, en trampoline comme en tumbling et les concours synchronisés. En milieu de cycle, le Championnat du Monde est identique mais sans les concours par équipe. Les Championnats d'Europe sont organisés tous les deux ans, les années paires avec l'ensemble des concours.

Pour la **gymnastique aérobic** et la **gymnastique acrobatique**, le championnat du monde et le championnat d'Europe ont lieu tous les deux ans en alternance (années paires pour le Championnat du Monde et impaires pour le Championnat d'Europe). Les Jeux Mondiaux ont lieu tous les 4 ans, l'année post-olympique.



II. ANALYSE DE L'OLYMPIADE 2013-2016

2.1 L'évolution

Le résultat des Jeux Olympiques de Rio ne peut nous satisfaire, puisque la gymnastique n'a pas rapporté de médaille à cette édition 2016.

Le document « Bilan des JO 2016 »¹ synthétise l'évaluation de la préparation olympique durant le cycle 2013/2016. Il propose un certain nombre d'indicateurs permettant d'objectiver sur les performances. La direction technique nationale a réalisé une évaluation et une analyse de la préparation olympique sous toutes ses facettes, même si l'exercice est toujours délicat et ne peut pas être exhaustif. Ce bilan a permis de mettre en exergue des points forts à consolider et des points à améliorer, afin de permettre l'atteinte des objectifs de performance des équipes de France dans les prochains cycles. Finalement, il s'agit d'oser faire des hypothèses et des préconisations, même si le lien de cause à effet est loin d'être systématique dans l'environnement complexe du sport de haut niveau.

Ce document a été réalisé en concertation avec les acteurs concernés par la préparation olympique : entraîneurs, gymnastes, juges, personnel médical et d'encadrement complémentaire. Le pilotage par la Mission d'Accompagnement à la Performance (MAP) a permis des analyses distanciées et transversales aux quatre disciplines gymniques. L'enjeu consiste à faire évoluer nos stratégies et nos pratiques pour atteindre des objectifs ambitieux et pérennes.

2.2 Nombre de médailles Senior des trois derniers cycles sur les compétitions de référence

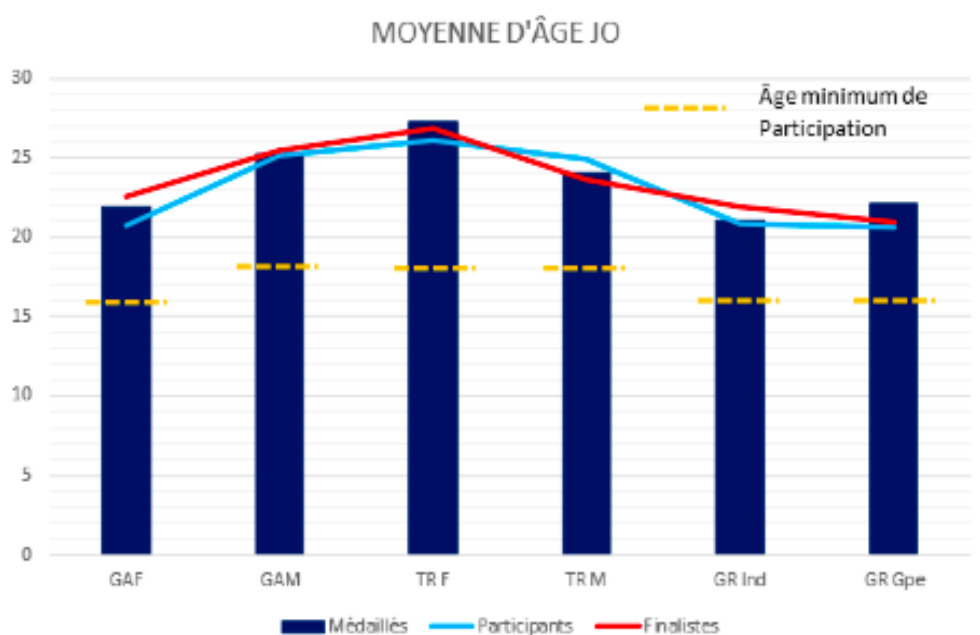
(Jeux olympiques - Championnats du monde - Championnats d'Europe - Jeux Mondiaux - Jeux Européens)

Disciplines olympiques				Disciplines de Haut Niveau								
GAM 14 à 16 concours annuels		GAF 10 à 12 concours annuels		GR ind et ens 6 à 8 concours annuels		TR Homme et Femme 6 à 10 concours annuels		TUM Homme et Femme 4 à 6 concours annuels		AER 5 à 10 concours annuels		
Année	Médailles	Année	Médailles	Année	Médailles	Année	Indiv	Synchro équipe	Année	Médailles	Année	Médailles
2005	2	2005	5	2005	0	2005	0	0	2005	2	2005	3
2006	3	2006	0	2006	0	2006	0	3	2006	1	2006	2
2007	2	2007	1	2007	0	2007	0	1	2007	0	2007	5
2008	4	2008	1	2008	0	2008	0	3	2008	0	2008	3
2009	3	2009	1	2009	0	2009	0	2	2009	0	2009	7
2010	5	2010	1	2010	0	2010	1	3	2010	1	2010	5
2011	4	2011	0	2011	0	2011	0	0	2011	1	2011	2
2012	2	2012	0	2012	0	2012	0	0	2012	0	2012	3
2013	2	2013	0	2013	0	2013	0	0	2013	0	2013	6
2014	2	2014	0	2014	0	2014	0	1	2014	0	2014	5
2015	1	2015	1	2015	0	2015	0	2	2015	0	2015	0
2016	0	2016	2	2016	0	2016	0	1	2016	1	2016	2

¹ Disponible en téléchargement sur le site fédéral

http://moncompte.ffgym.fr/Haut_niveau/Le_haut_niveau/Bilan_des_Jeux_Olympique_2016

2.3 Analyse des années d'âges des participants et des médaillés



La Gymnastique Artistique Féminine et la Gymnastique Rythmique sont classées parmi les sports à « maturité précoce ». A 13 ans en championnat d'Europe Junior et à 16 ans aux JO, pour envisager d'atteindre une médaille olympique à 20 ans, le parcours de formation doit être organisé avec précision. Hélas, aujourd'hui encore, nous pouvons constater que l'organisation du double projet n'est pas optimale.

2.4 Synthèse des analyses par discipline

A. La Gymnastique Artistique Masculine (GAM)

En 2013 le cycle débute avec un collectif plutôt réduit, composé d'une poignée de gymnastes expérimentés, performant sur un agrès et pouvant accéder aux finales et aux médailles. Certains sont généralistes mais semblent « usés » physiquement pour tenir un cycle plein. Ce groupe est complété par des gymnastes inexpérimentés avec un retard important sur le niveau international. Les jeunes seniors ne sont pas susceptibles de bousculer la hiérarchie.

C'est un cycle perturbé dans sa préparation. Tout d'abord par la « grève » du collectif France en juin 2014 qui a déstabilisé les relations gymnastes/entraîneurs/dirigeants, mais également troublé par le changement d'entraîneur national en septembre 2015. La période de restructuration du secteur GAM dix mois avant les JO (réunions, incertitudes, incompréhensions) a certainement impacté la performance, surtout à la veille d'un championnat du monde sélectif.

Les performances à Rio sont plutôt à l'image du cycle. Le manque de performance régulière avec seulement 5 médailles dans les compétitions de référence (Championnats d'Europe, Championnats du Monde) est un indicateur pertinent. Si nous analysons les quatre années de préparation, nous sommes à notre place : entre la dixième et la douzième nation mondiale (à seulement 0.2 point de la dixième place).

B. La Gymnastique Artistique Féminine (GAF)

2013, c'est le début d'un nouveau projet piloté par Véronique Legras-Snoeck, nouvel entraîneur national. La base du projet se construit de façon partagée avec les entraîneurs et les responsables de structures, avec plusieurs ingrédients nouveaux.

Les ingrédients de la réussite :

- Une organisation différente des cycles précédents. Ainsi les gymnastes restent dans leur structure, l'entraîneur national organise des regroupements réguliers et effectue un suivi du collectif (gymnastes et entraîneurs). Ce nouveau système responsabilise chacun et apporte une certaine reconnaissance, un engagement de tous les acteurs.
- La présentation du projet collectif partagé qui, dès novembre 2013, plaçait des objectifs ambitieux sur des valeurs et des règles de fonctionnement:
 - Une équipe de France avec une identité, une âme, un esprit d'équipe,
 - Un Entraîneur National qui n'entraîne plus au quotidien : de la disponibilité, de l'impartialité (sélectionneur neutre), un management d'équipe, de l'écoute, de la sincérité, de la simplicité,
 - Des entraîneurs qui se respectent, se remettent en question, qui mettent leur compétence au service du projet collectif,
 - Des gymnastes qui parlent, qui s'expriment, qui partagent leur ressenti sans crainte et en confiance avec l'entraîneur. En résumé, des gymnastes qui s'approprient le projet,
 - Un travail en étroite collaboration avec les juges qui sont de véritables acteurs dans le projet de performance,
 - Des valeurs partagées avec les élus et la DTN : authenticité, ambition, confiance et intelligence collective,
 - L'établissement d'un diagnostic précis de la situation de départ : situant les points forts et les points faibles de chacun et du collectif, la prise en compte de tous les acteurs du projet, la définition de la place de chacun et l'apport individuel attendu, des chemins de sélection connus, clairs et précis,
 - La mise en place d'une stratégie répondant aux objectifs, en adéquation avec les valeurs dans le respect de l'intégrité physique et psychologique de chacun. Les grands axes de la stratégie pour une équipe de France qui doit faire rêver les acteurs, les licenciés et le public,
 - La mise en place d'une planification nationale et d'un suivi, avec une articulation des préparations individualisées et personnalisées en fonction de chaque gymnaste,
 - Le respect de l'intégrité physique a été un des points forts du cycle, parfois même au détriment de l'amélioration du contenu technique. La problématique de la charge d'entraînement nécessaire est parfois un frein à la longévité de la carrière. Il est important d'avoir un volume d'entraînement supérieur en junior par rapport aux seniors, mais il est aussi nécessaire de laisser au corps le temps de se développer lors de la puberté. Les entraîneurs ne laissent parfois pas ce temps, privilégiant la recherche de résultats sur le court terme.

En résumé, 4 étapes à retenir dans le cycle précédent :

- 2013 : La non-participation aux Championnats d'Europe pour cause de blessures et manque d'effectif.
- 2014 : de l'inquiétude sur le niveau du collectif,
- Championnat d'Europe 2015 : une médaille qui fait du bien au collectif,
- Championnat du monde 2015 : 10ème place en équipe, une déception qui a permis de se remobiliser,
- Championnat d'Europe 2016 : une médaille en équipe qui symbolise le progrès et augmente le capital confiance.

C. Le Trampoline & le Tumbling

Le Trampoline masculin

Le niveau international augmente encore progressivement et laisse apparaître un top 8 mondial logique. Le niveau français stagne depuis plusieurs cycles.

En 2013, le collectif français s'est reconstruit après l'arrêt de Grégoire Pennes, de loin le meilleur garçon de sa génération. De 8 gymnastes en début de cycle, le collectif s'est réduit progressivement à 4 gymnastes qui pouvaient prétendre à la qualification olympique. Sébastien Martiny, le plus expérimenté, s'impose finalement lors de la dernière étape de sélection olympique, laissant derrière lui les plus jeunes gymnastes n'ayant pas réussi à exprimer suffisamment leur potentiel. Avec la 10ème place à Rio, il est à son niveau, le programme est réalisé correctement. La finale était inaccessible, car le niveau du complexe « Difficulté-Temps de Vol » était insuffisant. Il a manqué un niveau de difficulté plus important.

Le Trampoline féminin

Cette première participation du trampoline féminin aux JO symbolise la courbe de progression indéniable durant le cycle, marqué par plusieurs médailles dont un titre de championne d'Europe 2016 en synchronisé.

Cinq gymnastes en début de cycle pour terminer à deux potentiels dans la dernière phase qualificative des jeux olympiques. Il semble important de réussir à maintenir un collectif de six à huit gymnastes pour favoriser l'émulation et la « saine concurrence ».

Le Tumbling

Chez les femmes, le cycle 2012/2016 a marqué la progression du collectif France avec un podium européen par équipe en 2016 en Senior et en junior. Le niveau individuel et collectif est en nette augmentation, porté par l'actuel groupe senior mais aussi par les juniors qui arrivent avec un niveau supérieur à leurs aînées au même âge.

Chez les hommes, le travail de progression vers le niveau international est lancé. Mais le collectif est réduit, avec seulement quelques gymnastes, tant l'écart entre les Français et le meilleur niveau international est grand.

D. La Gymnastique Rythmique

La Gymnastique Rythmique en individuelle

En 2013, la direction technique nationale met en place des minimas d'accès (note de difficulté et note finale) dans les chemins de sélection aux équipes de France. Les indicateurs de performance permettent d'objectiver le niveau à atteindre pour espérer se rapprocher des exigences du niveau international. Ainsi, le collectif individuel s'est réduit à une seule gymnaste à partir de 2014 pour la préparation olympique. Ksényia Moustafaeva s'est retrouvée seule dans la salle d'entraînement à l'INSEP. L'isolement étant un frein à la performance, il a été nécessaire de multiplier les stages à l'étranger.

Ksényia finit son cycle olympique avec une progression de deux places au ranking mondial par rapport à ses débuts en 2013, et une progression de plus de 4 points dans sa note finale.

Ksényia a qualifié la France aux Jeux Olympiques de Rio en 2016 et participe à la finale. Avant elle, Delphine Ledoux s'était qualifiée aux Jeux Olympiques de Londres en 2012. Avant ça, il n'y a eu aucune qualifiée, ni en 2004 ni en 2008.

La Gymnastique Rythmique en ensemble

La dernière participation de l'ensemble France de GR aux Jeux Olympiques remonte à l'édition 2000 à Sydney. Le projet Rio s'arrête fin 2015.

Le 10 décembre 2015, la FFG prenait acte du choix de trois gymnastes de stopper leur carrière internationale. Une décision qui entraînait le retrait de l'équipe de France de Gymnastique Rythmique du prochain Test Event qualificatif pour les Jeux Olympiques 2016. Cet échec mérite une analyse.

2009 correspond au début de l'aventure de ce groupe marqué par son élimination de la course aux J.O. de Londres lors du Test Event. Cet échec n'a pas été analysé, c'est seulement au 2ème semestre 2013 que la direction technique nationale procède au diagnostic et à l'état des lieux en profondeur.

Quels sont les points qui ont émergé de cet état des lieux en 2013 ?

- Un climat relationnel détérioré, une relation entraîneur/entraînées qui ne permettait pas de créer un environnement favorable à la performance,
- La difficulté du statut de remplaçante est un des nœuds du problème. En juin 2015, il ne reste qu'un collectif restreint de 5 gymnastes pour la préparation olympique. Il n'y a plus de « remplaçante », les 5 gymnastes titulaires se retrouvent dans une position « indispensable »,
- L'intensité et le volume de l'entraînement (6 à 7 heures par jour, 6 jours par semaine) nécessitent une motivation de tous les instants et dans la durée. Durant tout le cycle, nous avons essayé d'améliorer la cohésion, les relations, mais en vain, les compromis nous ont éloignés du chemin de la performance. Finalement, le niveau français a baissé sur le cycle 2013/2016 comparé à la période 2009/2013.

Synthèse des freins et limites du système Ensemble France 2009/2016 :

- Un manque de management de l'équipe d'encadrement, qui ne permet pas un niveau de cohésion suffisant et une relation « détériorée » entre les acteurs,
- Un collectif de gymnastes fermé, pas suffisamment de concurrence avec une faiblesse dans l'organisation de la gestion des remplaçantes,
- Des gymnastes avec un niveau et une motivation insuffisants, essentiellement extrinsèques,
- Un isolement et un manque de confrontation internationale (stages à l'étranger).

Naissance d'un nouveau projet en avril 2016, les principes :

- Un encadrement avec un « pilote » français, deux entraîneurs dont un expert étranger positionné en n°1 et un entraîneur français adjoint en n°2, et des intervenants occasionnels pour les domaines spécifiques,
- Sélection de 7 gymnastes regroupées à l'INSEP et 5 gymnastes « réserve » qui s'entraînent quotidiennement dans les pôles Espoirs ; des regroupements réguliers du collectif des 12 gymnastes pour favoriser l'émulation,
- La création d'une Ranking List pour évaluer les performances individuelles des gymnastes de l'Ensemble : tests physiques, tests corporels et techniques à l'engin, tests en situation de compétition (un juge par gymnaste) avec l'identification de critères objectifs pour poser une note individuelle,
- Une meilleure gestion des « remplaçantes », les gymnastes n°6 et n°7 participent régulièrement aux démonstrations et aux tests.

E. La Gymnastique Aérobic

Un cycle perturbé.

Le début de cycle s'est déroulé sans encombre jusqu'aux championnats du monde de Cancun en juin 2014, avec l'obtention de plusieurs médailles dont le titre de meilleure nation mondiale.

A partir du premier trimestre 2015, des difficultés commencent à apparaître dans la gestion du collectif Senior au pôle France d'Aix-les-Bains. L'énergie n'est plus centrée sur le projet de performance, le résultat des Jeux Européens en juin 2015 est insatisfaisant et pour la première fois, aucune médaille n'est obtenue lors des championnats d'Europe d'octobre 2015 où un certain nombre de gymnastes ont décliné leur sélection. En 2016, la Fédération fait le choix d'une nouvelle organisation et de la délocalisation du pôle vers le CREPS de Vichy-Auvergne, site Ceyrat. C'est le début d'un cycle de transition avec la construction d'un projet appuyé sur les clubs organisés pour assurer la formation des jeunes jusqu'au niveau Espoir. Le regroupement des collectifs des équipes de France sur le pôle France ne concerne que les gymnastes des catégories Junior et Senior.



III. COMPÉTITIONS DE RÉFÉRENCE 2017-2024 ET OBJECTIFS SPORTIFS

PROJET EQUIPE DE FRANCE OBJECTIFS 2017-2020

COMPÉTITIONS DE REFERENCE - SENIORS Gymnastique Artistique Masculine				
	2017	2018	2019	2020
Compétitions	Ch d'Europe Individuel 15-24 avril Cluj (ROU)	Ch d'Europe Equipe 1-12 août Glasgow (RU)	Ch d'Europe Individuel 10-14 avril Szczecin (POL)	Ch d'Europe Equipe 27-31 mai Bakou (AZE)
Objectifs	- 1 médaille par agrès - 2 finales	Dans les 8 premières équipes (augmentation ND)	- 1 médaille par agrès - 3 finales	Dans les 6 premières équipes
Compétitions			Jeux Européens 14-30 juin Minsk (BLR)	
Objectifs			- 1 médaille par agrès - 3 finales	
Compétitions	Ch du Monde Individuel 27 sept-9 octobre Montréal (CAN)	Ch du monde Equipe 20 oct-3 nov Doha (QAT)	Ch du monde Equipe 4-13 oct Stuttgart (GER)	JO 24 juillet-9 août Tokyo (JPN)
Objectifs	- 1 médaille par agrès - 2 finales	- Top 14 en équipe - Dans les 10 premiers en ND	Top 12 Qualification JO en équipe	- 1 médaille - 2 finales

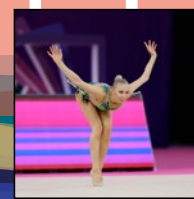
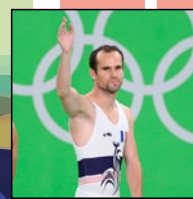
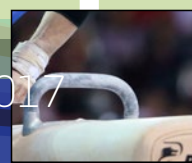
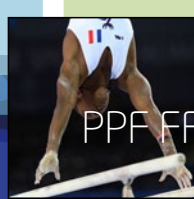
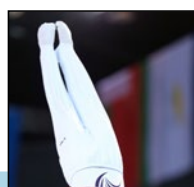
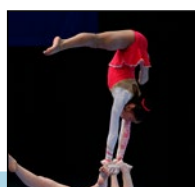
COMPÉTITIONS DE REFERENCE - RELÈVE Gymnastique Artistique Masculine				
	2017	2018	2019	2020
Compétitions	FOJE 15-23 juillet Gyor (HUN)	Ch d'Europe Equipe 1-12 août Glasgow (RU)		Ch d'Europe Equipe 27-31 mai Bakou (AZE)
Objectifs	2 finales	- Top 4 équipe - Augmentation ND - 3 finales - 1 médaille		- 2 médailles (équipe et agrès) - 4 finales
Compétitions		JOJ 6 au 18 octobre Buenos Aires (ARG)		
Objectifs		2 finales		

COMPETITIONS DE REFERENCE - SENIORS
Gymnastique Artistique Féminine

	2017	2018	2019	2020
Compétitions	Ch d'Europe Individuel 15-24 avril Cluj (ROU)	Ch d'Europe Equipe 1-12 août Glasgow (RU)	Ch d'Europe Individuel 10-14 avril Szcze- cin (POL)	Ch d'Europe Equipe 13-17 mai Paris (FRA)
Objectifs	- 1 médaille par agrès - 2 finales	Dans les 5 pre- mières équipes (augmentation ND)	- 2 médailles par agres - 3 finales	Médaille en équipe
Compétitions			Jeux Européens Minsk (BLR) par agres 14 au 30 Juin	
Objectifs			1 médailles 3 finales	
Compétitions	Ch du monde Individuel 27 sept-9 oct Montréal (CAN)	Ch du monde Equipe 20 oct-3 nov Doha (QAT)	Ch du monde Equipe 4-13 oct Stuttgart (GER)	JO 24 juillet-9 août Tokyo (JPN)
Objectifs	- 1 médaille par agres - 2 finales	- Top 10 en équipe - Dans les 8 premiers en ND	- Top 12 - Qualification JO en équipe	- 1 médaille - 3 finales dont équipe

COMPETITIONS DE REFERENCE - RELÈVE
Gymnastique Artistique Féminine

	2017	2018	2019	2020
Compétitions	FOJE 15-23 juillet Gyor (HUN)	Ch d'Europe Equipe 1-12 août Glasgow (RU)		Ch d'Europe Equipe 13-17 mai Paris (FRA)
Objectifs	2 médailles dont équipe	- Top 5 équipes - Augmentation ND - 3 finales indiv		- 2 médailles (équipe et agres) - 4 finales
Compétitions		JOJ 1 au 12 octobre Buenos Aires (ARG)		
Objectifs		1 finale		



COMPETITIONS DE REFERENCE - SENIORS				
Gymnastique Rythmique Ensemble				
	2017	2018	2019	2020
Compétitions		Ch Europe 28 mai-3 juin Valladolid (ESP)	Jeux Européens 14-29 juin Minsk (BLR)	Ch Europe 22-24 mai Kiev (UKR)
Objectifs		Top 10 Qualification aux Jeux Européens	Top 8	- Top 8 - 1 finale
Compétitions	Ch du monde 30 août-4 sept Pesaro (ITA)	Ch du monde 7-16 septembre Sofia (BUL)	Ch du monde 16 au 22 sept Baku (AZE)	JO août Tokyo (JPN)
Objectifs	Top 12	Top 10	- Qualification aux JO - 1 finale	Accession à la finale olympique

COMPETITIONS DE REFERENCE - SENIORS				
Gymnastique Rythmique Individuel				
	2017	2018	2019	2020
Compétitions	Ch d'Europe 15-22 mai Budapest (HUN)	Ch Europe 28 mai-3 juin Valladolid (ESP)	Ch d'Europe 10-12 mai	Ch Europe 22-24 mai Kiev (UKR)
Objectifs	- Top 8 - 2 finales	- Top 7 - 2 finales	- Top 6 - 3 finales	- Top 6 - 4 finales
Compétitions	Jeux Mondiaux 20-30 juillet Wroclaw (POL)		Jeux Européens 14-29 juin Minsk (BLR)	
Objectifs	1 médaille		Top 6	
Compétitions	Ch du monde 30 août-4 sept Pesaro (ITA)	Ch du monde 7-16 sept Sofia (BUL)	Ch du monde 16 au 22 sept Baku (AZE)	JO août Tokyo (JPN)
Objectifs	- Top 10 - 2 finales	- Top 8 - 2 finales	- Qualif aux JO et JM - Top 7 - 3 finales	Top 7

COMPETITIONS DE REFERENCE - RELÈVE				
Gymnastique Rythmique Individuel				
	2017	2018	2019	2020
Compétitions	Ch d'Europe Ensemble junior	Ch d'Europe indiv 1-3 juin Valladolid (ESP)	Ch d'Europe Ensemble junior	Ch d'Europe indiv Kiev (UKR)
Objectifs	Pas de participa- tion française	- Top 12 - 1 finale	Pas de participa- tion française	- Top 10 - 2 finales

COMPETITIONS DE REFERENCE - SENIORS				
Trampoline Hommes Femmes - Individuel - Synchronisé - Equipe				
	2017	2018	2019	2020
Compétitions	Jeux Mondiaux 20-30 juill Wroclaw (POL)	Ch d'Europe 09-15 avril Baku (AZE)	Jeux Européens 20-30 juin Minsk (BLR)	Ch d'Europe 07-10 mai
Objectifs	- 1 médaille - 1 finale	- 2 médailles - 4 finales	- 2 médailles - 3 finales	- 2 médailles - 4 finales
Compétitions			4 coupes du monde TQO	2 coupes du monde TQO
Objectifs			- 2 médailles - 4 finales	- 1 médaille - 2 finales
Compétitions	Ch du monde 4 au 11 novembre Sofia (BUL)	Ch du monde 7 au 10 novembre St Petersburg (RUS)	Ch du monde novembre Tokyo (JPN)	JO 24 juillet-9 août Tokyo (JPN)
Objectifs	- 1 médaille - 2 finales	- 1 médaille - 2 finales	- Qualification JO - 1 médaille - 3 finales	- 1 médaille - 2 finales

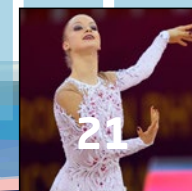
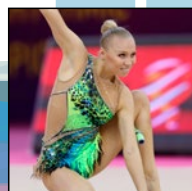
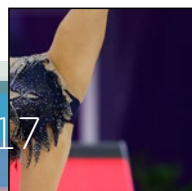
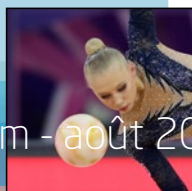
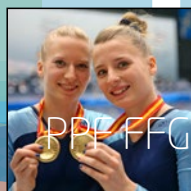
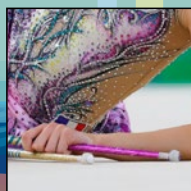
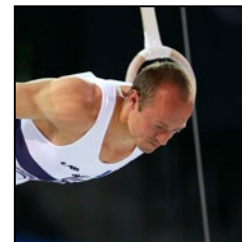
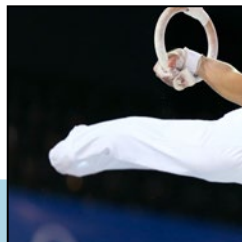
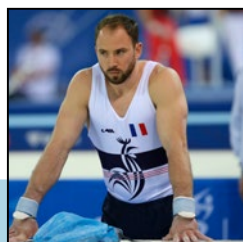
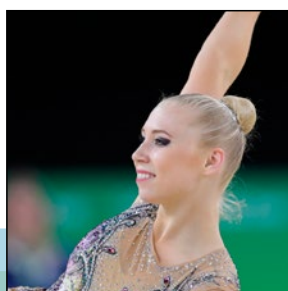
COMPETITIONS DE REFERENCE - RELÈVE				
Trampoline Hommes Femmes - Individuel - Synchronisé - Equipe				
	2017	2018	2019	2020
Compétitions		Ch d'Europe Junior 9-15 avril Bakou (AZE)		Ch d'Europe Junior 7-10 mai
Objectifs		- 1 médaille - 2 finales - Qualification JOJ		- 2 médailles - 4 finales
Compétitions		JOJ 1-12 oct Buenos Aires (ARG)		
Objectifs		1 finale		
Compétitions	Compétitions Mondiales par Groupes d'Âges 4-11 nov Sofia (BUL)	Compétitions Mondiales par Groupes d'Âges novembre St Petersburg (RUS)	Compétitions Mondiales par Groupes d'Âges Nov Tokyo (JPN)	
Objectifs	- 2 médailles - 4 finales	- 2 médailles - 4 finales	- 2 médailles - 4 finales	

COMPETITIONS DE REFERENCE - SENIORS
Tumbling Hommes Femmes - Individuel - Equipe

	2017	2018	2019	2020
Compétitions	Jeux Mondiaux 20-30 juillet Wroclaw (POL)	Ch d'Europe 9-15 avril Bakou (AZE)		Ch d'Europe 7-10 mai
Objectifs	- 1 médaille - 1 finale	- 2 médailles - 2 finales		- 2 médailles - 2 finales
Compétitions	Ch du monde 4-11 nov Sofia (BUL)	Ch du monde 7 au 10 novembre St Petersburg (RUS)	Ch du monde novembre Tokyo (JPN)	
Objectifs	- 1 médaille - 2 finales	- 1 médaille - 2 finales	- 1 médaille - 2 finales	

COMPETITIONS DE REFERENCE - RELÈVE
Tumbling Hommes Femmes - Individuel - Equipe

	2017	2018	2019	2020
Compétitions		Ch d'Europe Junior 9-15 avril Bakou (AZE)		Ch d'Europe Junior 7-10 mai
Objectifs		- 1 médaille - 2 finales		- 1 médaille - 2 finales
Compétitions	Compétitions Mondiales par Groupes d'Agés 4-11 novembre Sofia (BUL)	Compétitions Mondiales par Groupes d'Agés novembre St Petersburg (RUS)	Compétitions Mondiales par Groupes d'Agés novembre Tokyo (JPN)	
Objectifs	- 2 médailles - 4 finales	- 2 médailles - 4 finales	- 2 médailles - 4 finales	



COMPETITIONS DE REFERENCE - SENIORS Gymnastique Aérobic Hommes Femmes				
	2017	2018	2019	2020
Compétitions	Jeux Mondiaux 20-30 juillet Wroclaw (POL)	Ch du monde juin Porto (POR)	Jeux Européens Minsk (BLR)	Ch du monde
Objectifs	1 médaille	Finales	1 médaille	Finales et qualification aux Jeux Mondiaux
Compétitions	Ch d'Europe 19-24 sept Ancône (ITA)		Ch d'Europe 14-19 nov	
Objectifs	- 2 médailles - 4 finales		1 médaille	

COMPETITIONS DE REFERENCE - RELÈVE Gymnastique Aérobic Hommes Femmes				
	2017	2018	2019	2020
Compétitions	Ch d'Europe Junior 19-24 sept Ancône (ITA)	Compétitions Mondiales par Groupes d'Agés juin Porto (POR)	Ch d'Europe Junior	Compétitions Mondiales par Groupes d'Agés
Objectifs	1 médaille	Finales	1 médaille	Finales



IV. STRATÉGIE DU PROJET DE PERFORMANCE

2017-2024

HAUT NIVEAU FFG – QUELLE VISION D’AVENIR ?

VERS DES RESULTATS REGULIERS SUR LES PODIUMS INTERNATIONAUX	
2016	Les gymnastes et l’encadrement sont responsables de leurs résultats, dès les catégories avenir jusqu’aux catégories seniors. Nous sommes sortis de la « culture de l’excuse » => 2015 : l’encadrement se remet en question, se forme, est humble, curieux et ambitieux, analyse et engage une réflexion autour du projet de leur discipline.
2020	Les gymnastes font la performance qu’ils doivent faire. Ils sont dans la réussite, les objectifs ciblés sont atteints. Les juniors sont dans le haut de la hiérarchie internationale. => 2018 : les acteurs sont responsables et autonomes.
2024	La concurrence étrangère doit compter avec la France. Les gymnastes et les cadres font des performances (pas de la compétition). Nous sommes sortis de la « culture de la participation ». Les résultats sont réguliers, nous réalisons des podiums en équipe

A. Ce qu’il faut retenir des analyses 2016

- Aujourd’hui, nous constatons un décalage avec le niveau international, lequel s’est envolé. La gymnastique française n’a pas pris le virage nécessaire pour rester concurrentielle. Le niveau acrobatique français est insuffisant dès les catégories Juniors. Le système de détection est à questionner pour mieux identifier et suivre les gymnastes de talent,
- Il est nécessaire de revisiter nos méthodes d’entraînement qui ne sont pas suffisamment appuyées sur la recherche scientifique en cohérence avec les exigences du niveau international,
- Le dispositif structurel n’est pas optimum. Certains pôles ne sont plus adaptés aux exigences environnementales (cahier des charges) attendues des structures de haut niveau, pour espérer la production de performances en lien avec la concurrence internationale actuelle.

B. Stratégie 2017-2020

Un cycle qui doit être marqué par l’entrée dans la culture de la performance et donc la sortie de la « participation ». L’enjeu consiste à faire évoluer nos pratiques pour atteindre des objectifs ambitieux et pérennes. Que faudrait-il changer au prochain cycle ? 3 points sont prioritaires.

La formation de l'encadrement

L'état des lieux met en évidence un certain nombre d'entraîneurs installés au même endroit depuis de longues années, sans mettre à jour leurs connaissances, leurs compétences. D'autre part, depuis les 20 dernières années, nous pouvons regretter le départ d'entraîneurs français à l'étranger. Comme pour les gymnastes, il nous semble pertinent de prévoir une détection des entraîneurs, un parcours de formation et un plan de carrière jusqu'à la reconversion. Il est nécessaire d'identifier et d'anticiper la baisse de motivation et de compétences.

La construction de « couloirs de performance »

Pour jalonner de façon objective les parcours des gymnastes vers les médailles internationales, ces indicateurs doivent nous permettre de mieux évaluer les gymnastes, entraîneurs et structures et de mieux cibler les moyens à mettre en œuvre.

L'identification des talents dans l'organisation de la détection et la formation de base, sera un axe déterminant. La concurrence internationale est telle que nous ne pouvons plus espérer être compétitifs uniquement avec la charge de travail répétitif. Il est indispensable de détecter des gymnastes talentueux qui répondent au modèle de performance actuel, avec des qualités physiques et mentales hors du commun. Nous devons entraîner des gymnastes doués, résistants aux exigences de l'entraînement de haut niveau, capables d'apprendre rapidement, de se surpasser tant mentalement que physiquement.

La position des clubs et des territoires dans le paysage du HN FFGym

Le système actuel (pôles Espoirs et pôles France) ne produit plus la performance attendue. Nous devons construire le Programme d'Accession Sportive avec les territoires, en phase avec la réalité du système économique.

C. Axes stratégiques des prochains cycles (2020-2024)

- Mettre à jour avec pertinence les programmes de détection et de formation des gymnastes, après avoir réinterrogé les modèles de performance de chaque discipline,
- Améliorer la relation entraîneur/entraîné au service de la haute performance et nous enrichir des expériences des Equipes de France des sports qui réussissent régulièrement à intégrer la hiérarchie internationale,
- Revisiter l'organisation des entraînements pour augmenter la rigueur et la charge, pour développer l'adaptabilité et sortir de la zone de confort (déstabiliser les gymnastes et l'encadrement),
- Evaluer régulièrement : écrire et suivre les « couloirs de performance » avec précision en collaboration avec les juges,
- Favoriser les confrontations et les collaborations internationales.

Un PPF construit en 2 étapes :

- Un Programme d'Accession Sportive (PAS) : détection et 1er niveau de formation des gymnastes jusqu'aux listes Espoirs,
- Un Programme d'Excellence Sportive (PES) qui définit la préparation à l'obtention de médailles des compétitions de référence et qui concerne les sportifs en listes « haut niveau » et « collectifs nationaux ».

1. Le Programme d'Accession Sportive (PAS)

L'enjeu du cycle 2017/2020 correspond à la nouvelle organisation de l'étage d'Accession avec les territoires. La Fédération a saisi l'opportunité de la réforme territoriale pour s'appuyer sur les territoires et engager une mise en œuvre du PAS avec les Equipes Techniques Régionales. Depuis 2013, nous avons privilégié la construction de parcours individualisés, pour adapter le plus possible l'environnement à la performance.

Quel parcours pour le gymnaste ?

- Il est détecté dans le club, la direction technique accompagne sa formation le plus longtemps possible dans ce club, avec une proximité de l'environnement familial.
 - Identification de collectifs Avenirs.
- Lorsque l'environnement ne correspond plus à la formation, et que le projet de performance est affirmé, le gymnaste est orienté vers une structure plus adaptée (club formateur, centre d'entraînement, pôle Espoir) tout en essayant de privilégier la proximité du milieu familial.
 - Identification des collectifs Espoirs.

2. Le Programme d'Excellence Sportive (PES)

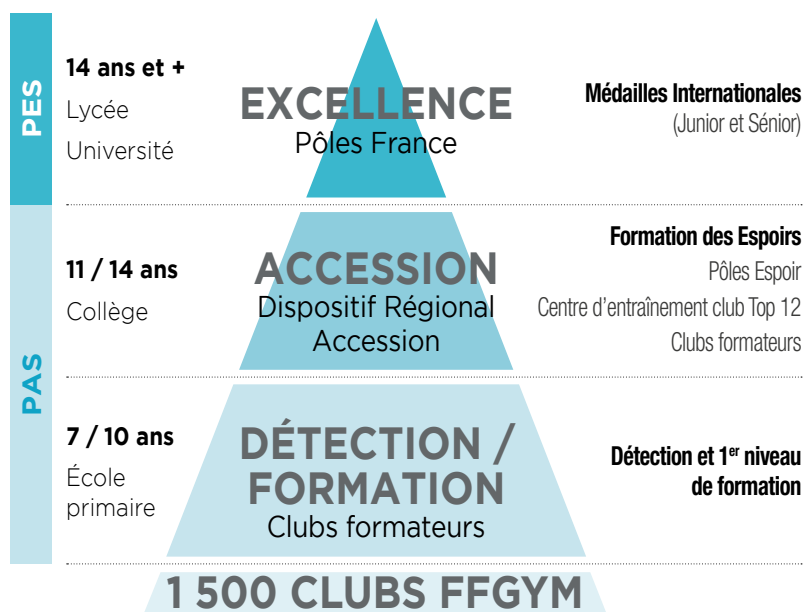
Le passage à l'étage Excellence est privilégié dès les catégories Juniors. Le pôle France est la structure qui correspond au cahier des charges exigé pour l'atteinte des objectifs ambitieux des équipes de France Junior et Senior. Puisque les pôles France proposent les conditions matérielles adaptées à la pratique de la haute performance, ils pourront également accueillir les gymnastes des catégories Espoir. Cette organisation permet de mutualiser les moyens, dans le cadre des contraintes matérielles spécifiques à chaque discipline

3. Prise en compte des gymnastes issus des régions ultrapériphériques.

Depuis toujours, les DOM TOM sont pourvoyeurs de talents des équipes de France. Une organisation particulière doit permettre d'améliorer les transferts et de diminuer le nombre d'échecs dus à l'éloignement familial précoce.

Un Dispositif Régional d'Accession (DRA) est installé sur l'Île de la Réunion avec l'implication d'un CTS coordonnateur. L'organisation en Martinique reste à préciser. La difficulté d'accès aux installations et l'absence d'équipement spécifique en Guadeloupe sont des freins importants à la mise en place de l'étage d'Accession. Un point de vigilance particulier sera réalisé pour le suivi des parcours des gymnastes identifiés. Une organisation de proximité doit être assurée pour garantir les modalités d'intégration et d'accueil au sein des structures fédérales métropolitaines. Ainsi, dans chaque discipline, un pôle France est identifié pour accueillir tous les gymnastes issus des régions ultrapériphériques. Ces pôles devront proposer une organisation particulière notamment pour les périodes de retour en famille qui ne peuvent pas correspondre aux rythmes des gymnastes métropolitains.

- GAM : pôle France d'Antibes,
- GAF : pôle France de Marseille,
- GR : pôle Espoir de Montpellier,
- TR : pôle France d'Antibes.



Durant le cycle 2017/2020, l'accent sera porté sur le programme d'accession sportive et sa nouvelle organisation appuyée notamment sur l'accompagnement des clubs formateurs.

D. Axes prioritaires des projets haut-niveau par discipline

1. La Gymnastique Artistique Masculine

Nous devons prioritairement restructurer le secteur GAM et modifier nos habitudes de travail afin d'installer un système pérenne :

- Reconstruire le collectif France « élargi » afin de retrouver une dynamique de travail et intégrer des jeunes régulièrement,
- Augmenter de manière significative le niveau compétitif des « généralistes » et préparer des « spécialistes » à des contenus techniques élevés et ainsi se positionner dans le Top 5 mondial en Note de Difficulté (ND),
- Identifier clairement les « gymnastes potentiels de médailles », les préparer et les accompagner de façon optimale jusqu'aux JO,
- Continuer à travailler en étroite collaboration avec les juges internationaux pour la composition des mouvements, la reconnaissance des difficultés et l'évaluation de l'exécution,
- Dès aujourd'hui, augmenter les notes D, prendre des risques dans la construction des mouvements,
- Chez les plus jeunes (Espoirs et Avenirs), retrouver la qualité d'exécution gymnique qui faisait l'image de l'école française, se centrer sur les fondamentaux. Préparer la relève sur les championnats d'Europe juniors 2020/2022 afin d'intégrer le Top 3 des nations Européennes en note de départ.

2. La Gymnastique Artistique Féminine

Il nous faut préparer un collectif fort pour 2019, notamment en intégrant les juniors dans le collectif senior et en s'assurant d'un suivi individualisé des titulaires du collectif. Des minima d'accès sont imposés pour créer une concurrence saine.

Les axes stratégiques du projet GAF :

- Conserver une équipe de France combative, soudée, prenant du plaisir et la rendre plus performante,

- Former des entraîneurs destinés au Haut Niveau, les accompagner et les évaluer.
- Repérer les gymnastes : cibler les talents et davantage concentrer les moyens sur ceux-ci. Affiner le travail de détection sur les qualités recherchées : extrêmement motivée, coordonnée, qualité physique des membres inférieurs,
- Individualiser les planifications,
- Augmenter les ND au saut et au sol. Un contenu acrobatique fort se prépare dès le plus jeune âge, il ne s'improvise pas en senior. Se doter de fosses à cubes pour optimiser le travail acrobatique. Revisiter les programmes compétitifs,
- Se rapprocher, collaborer et se confronter à des nations fortes pour réaliser des stages, interroger leur système, étudier avec précision la concurrence,
- Responsabiliser les gymnastes, afin qu'elles s'approprient leur projet sportif. Garder nos gymnastes d'expérience, faire un suivi des feuilles de route. Rendre nos gymnastes fortes physiquement afin de supporter l'entraînement. Respecter le passage de la puberté chez l'athlète et individualiser le programme technique et la préparation physique.

Les axes de travail :

- Augmenter les Notes de Difficulté des collectifs,
- Augmenter la stabilité et la régularité aux barres et à la poutre,
- Accompagner nos athlètes performantes pour qu'elles puissent faire deux cycles et ainsi bénéficier de leur expérience,
- Rendre nos athlètes plus fortes physiquement,
- Garder l'implication de l'ensemble des structures.

3. Le Trampoline-Tumbling

Le Trampoline

La saison sportive 2017 est marquée par la mise en place du nouveau code de pointage avec des modifications profondes : la nouvelle note de déplacement et l'augmentation du nombre d'éléments comptabilisés en difficulté. Ces modifications réglementaires vont fondamentalement changer la pratique et nécessiter une analyse et un travail d'adaptation très conséquent.

Les orientations pour les équipes de France :

- Augmenter le niveau de régularité de la performance,
- Gagner de la hauteur,
- Bien intégrer les nouveautés très importantes du code de pointage :
 - Note de déplacement, nouvelle composante du score,
 - 4 éléments comptabilisés en difficulté dans le L1.
- Les feuilles de route (objectifs) de chaque gymnaste sont écrites avec audace et précision pour trouver cette rigueur nécessaire. Identifier avec précision les points forts et les points faibles de chaque gymnaste.

Le Tumbling

La saison sportive 2017 est marquée également par la mise en place du nouveau code de pointage et une bonification importante des doubles rotations enchaînées pour les

féminines. Cette forme de travail est incontournable. Les chemins de sélection pour les jeux mondiaux et les Championnats du monde en tiennent compte.

Les orientations pour les équipes de France :

- Augmenter le niveau de difficulté afin de coller au code de pointage,
- Concrétiser les performances avec la recherche de podium sur chaque compétition
- Consolider notre niveau avec les nouvelles juniores et les jeunes seniors,
- Pour les hommes, travailler nos fondamentaux pour rattraper le retard avant de se produire à l'international.

Les collectifs juniors et espoirs, garçons et filles, sont essentiellement dans leurs clubs. Ils bénéficient de l'accompagnement fédéral à travers les actions sportives et le soutien aux clubs formateurs. Il faudra être attentif à bien suivre la relève féminine qui peut, lors des championnats d'Europe Junior 2018, aller chercher des podiums, tant par équipe qu'en individuel.

4. La Gymnastique Rythmique

Pour ce cycle, la Fédération a fait le choix de prioriser le projet de l'Ensemble pour envisager l'atteinte d'objectifs ambitieux. Seules les gymnastes ayant un potentiel individuel pour accéder aux finales européennes et mondiales seront accompagnées dans un parcours de GR individuelle. Les autres gymnastes seront orientées pour le projet GR ensemble.

Les orientations de travail :

- Améliorer la régularité de la performance, développer la culture du « sans chute » en compétition,
- Développer les qualités du haut niveau : compétitivité, combativité, gestion du stress, adaptabilité.

Des orientations en lien avec l'évolution du code de pointage :

- Le changement le plus important est certainement la suppression des feuilles de notes, les gymnastes vont pouvoir s'adapter. Il est donc essentiel de prévoir une formation des gymnastes sur le code de pointage afin de leur donner les connaissances nécessaires et une stratégie efficace pour cette adaptation,
- Les pivots sont toujours incontournables, cependant c'est un point faible pour la France. Il est indispensable d'améliorer les bases qui permettront d'augmenter le niveau de difficulté dans ce secteur,
- La stratégie devra apporter de la variété et de l'originalité dans les « lancés » et « rattrapés ».

Des orientations spécifiques pour l'Ensemble :

- Tracer avec précision le chemin de sélection qui amène à l'Ensemble France :
 - Créer des indicateurs d'évaluation, vers une Ranking List Ensemble, qui permette de comprendre et d'objectiver l'entrée et la sortie des gymnastes aux places de titulaires et de réserves,
 - Organiser l'entraînement qui favorise l'émulation, la concurrence interne : pas de place acquise pour les titulaires.
- Augmenter le nombre de rencontres et de démonstrations en France (faire tour-

ner les 7 gymnastes),

- Ne sortir à l'étranger que pour performer,
- Le 5 majeur sera entraîné prioritairement à l'approche des grandes échéances, si le niveau des gymnastes n°6 et n°7 n'est pas suffisant,
- Rendre les gymnastes autonomes en les impliquant et les responsabilisant sur les objectifs, développer le cran, l'audace.

5. La Gymnastique Aérobic

L'enjeu du cycle concerne le projet innovant de nouvelle organisation qui prend en compte les clubs formateurs sur tout le territoire. La problématique concerne la construction des catégories synchronisées avec des gymnastes qui ne s'entraînent pas ensemble au quotidien. Nous avons choisi de laisser les gymnastes dans leur structure d'entraînement (club) dans les catégories Espoirs, de regrouper les gymnastes régulièrement afin de construire des formations Equipes de France. Sauf exception, pour des raisons d'éloignement géographique, l'entrée en structure pôle France ne doit concerner que les gymnastes des catégories juniors et seniors.

6. La Gymnastique Acrobatique

A l'image des autres disciplines, les gymnastes s'entraînent 25 à 30 heures hebdomadaires et ont besoin du même accompagnement dans leur double projet. Cependant, sans la reconnaissance de haut niveau par le ministère, c'est beaucoup plus compliqué. Depuis 2014 la discipline s'appuie uniquement sur les clubs, puisque les gymnastes ne peuvent plus s'entraîner en pôle. Avec l'arrivée de la discipline aux JOJ de 2018, nous devons éviter de décrocher du niveau international.

Les collectifs se préparent dans les six clubs formateurs identifiés à ce jour : Bois colombes Trampoline 92 - Cercle Paul Bert de Rennes - Femina Sport de Monaco - Olympique Antibes Juan Les Pins - US Talence acrosport, plus l'île de la Réunion.

Dans cette organisation particulière, nous devons prendre en compte les spécificités structurelles :

- L'encadrement technique de la performance dans une structure club apparaît comme insuffisant, avec un niveau de professionnalisation minimaliste. Les clubs doivent faire face aux exigences de haut niveau avec des moyens qui ne sont pas en adéquation,
- Une problématique financière omniprésente pour la pratique compétitive de performance allant dans certains cas jusqu'à un désengagement à ce jour pour la participation aux compétitions internationales par groupe d'âge,
- La FFGym met une priorité dans l'accompagnement à la performance avec l'intervention ponctuelle d'experts dans les clubs, mais également la mise en place de regroupements pour souder le collectif afin de préparer la participation à des compétitions internationales.

Cas particulier de l'île de la Réunion avec 2 clubs à intégrer dans le dispositif des clubs formateurs (4 groupes en préparation avec uniquement des groupes d'âge pour participer aux qualifications pour les JOJ). La problématique majeure réside dans le financement des compétitions internationales et des stages de perfectionnement en métropole.



V. ACCOMPAGNEMENT DES GYMNASTES

A. Niveau de performance des gymnastes inscrits en listes ministérielles

Pour être inscrit sur les listes ministérielles de haut niveau (Elite, Senior et Relève), il faut avoir réalisé une performance en compétition internationale dans une sélection en équipe de France. Les règles d'inscription sur les listes ministérielles sont référencées dans le cadre de l'instruction ministérielle (code du sport, article D. 221-17 à R.221-26).

Identification des différentes épreuves par discipline

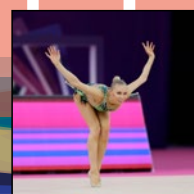
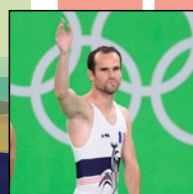
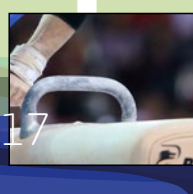
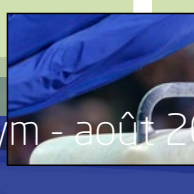
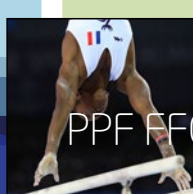
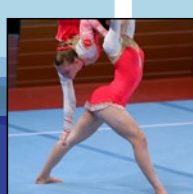
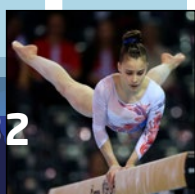
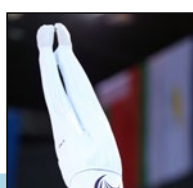
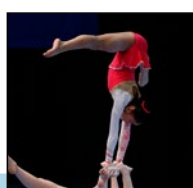
	Discipline olympique	Discipline HN non olympique
Individuel	GAF GAM : concours multiple et par agrès GR individuelle concours multiple GR ensemble Trampoline individuel	GR individuelle concours par engin Trampoline synchronisé Tumbling individuel Aérobic : individuel, duo, trio, groupe
Equipe	GAM GAF concours par équipe	GR concours par équipe Trampoline par équipe Tumbling par équipe

Listes Elite et Senior : sont listés Elite ou Seniors, les gymnastes qui ont réalisé les performances identifiées dans les compétitions de références : Jeux Olympiques, Championnats du Monde et Championnats d'Europe (voir tableau p.34).

Liste Relève :

- Les meilleurs gymnastes des catégories Juniors,
- Les meilleurs «jeunes» seniors en préparation des compétitions majeures,
- Listes des compétitions : Jeux Olympiques (JO), Championnats du Monde (CM), Championnats d'Europe (CE), Jeux mondiaux (JM), Jeux Européens (JE), Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ), Championnats d'Europe Junior (CEJ), Festival Olympique de la Jeunesse Européenne (FOJE), tournoi Coupe du monde (WC), Compétitions Mondiales par Groupe d'Age (CMGA), Gymnasiades et tournois homologués FIG
- Performances à réaliser selon les compétitions et les concours (voir tableau ci-dessous) sur convocation FFGym.

- o CG : Concours général
- o C1 qualifications
- o C2 finale concours général
- o C4 finale équipe
- o C3 finale agrès



Niveaux de Performance pour les listes RELEVE

GAF 13 à 20 ans GAM 14 à 22 ans	JO ou CM			CE, JE, CEJ, JOJ, FOJE, Gymnasiades			Tournois inscrits calendrier FIG		
	Individuel		Équipe	Individuel		Équipe	CG	Agrès	Équipe
	CG	Agrès		CG	Agrès				
Concours de référence	C1	C1	C1	C1	C1	C4	C2	C3	C4
Performance	Jusqu'à 30	Jusqu'à 24	Jusqu'à 16	Jusqu'à 24	Jusqu'à 12	Jusqu'à 8	Jusqu'à 24	Jusqu'à 8	Jusqu'à 8

GR 13 à 20 ans	JO, CM, CE, JE			JOJ, CEJ, Gymnasiades, Tournoi inscrit FIG		
	CG indiv	Ensemble	Engin	Équipe	CG indiv et Ensemble	Engin Equipe
	Ensemble					
Concours de référence	C1	C1	C1	C1	C1	C1
Performance	Jusqu'à 28	Jusqu'à 24	Jusqu'à 16	Jusqu'à 24	Jusqu'à 12	Jusqu'à 12

TRA 13 à 23 ans	JO, JOJ, JM, CM		CE, Wcup, JE et CEJ			CMGA		Tournois FIG	
	Indiv	Synchro	Indiv	Equipe	Synchro	Indiv	Synchro	Indiv	Synchro
Performance	Jusqu'à 24	Jusqu'à 16	Jusqu'à 24	Jusqu'à 5	Jusqu'à 8	Jusqu'à 16	Jusqu'à 8	Jusqu'à 8	Jusqu'à 5

TU 13 à 23 ans	CM		CE		Wcup, Jeux Mondiaux, CMGA et CEJ			Tournois FIG
	Indiv	Equipe	Indiv	Equipe	Indiv	Equipe	Indiv	Equipe
Performance	Jusqu'à 24	Jusqu'à 5	Jusqu'à 16	Jusqu'à 5	Jusqu'à 12	Jusqu'à 5	Jusqu'à 5	

AER 15 à 23 ans	CE, JE, JM, CEJ, CMGA, Gymnasiades, Wcup et Tournoi FIG	
	Individuel, Duo, Trio et Groupe	
	Performance	Jusqu'à 8

Liste Espoirs :

- Les meilleures gymnastes des catégories Espoirs,
- Conditions : appartenir aux collectifs en préparation des compétitions internationales de ces catégories d'âge,
- Repère de classement de la Ranking List FFGym.

Liste collectifs nationaux :

- Gymnastes en préparation des collectifs France, n'ayant pas encore atteint le niveau de performance nécessaire pour être sur les listes ministérielles HN,
- Conditions : appartenir aux collectifs en préparation des compétitions majeures,
- Repère de classement de la Ranking List FFGym.

Liste Reconversion :

Conformément à l'article R. 221-7 du code du sport, « peut être inscrit dans la catégorie Reconversion le sportif qui a été inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau dans la catégorie Elite ou qui a été inscrit sur cette liste dans les catégories autres que la catégorie Reconversion pendant quatre ans, dont trois ans au moins dans la catégorie Senior, qui cesse de remplir les conditions d'inscription dans les catégories Elite, Senior ou Relève et qui présente un projet d'insertion professionnelle.

Précisions concernant les compétitions à prendre en compte pour l'inscription en liste :

Toutes les compétitions référencées dans les 12 derniers mois : période du 1er novembre N-1 au 31 octobre de l'année N. Le gymnaste doit avoir réalisé une performance dans cette période ;

Si plusieurs compétitions : la meilleure performance est prise en compte ;

Repères concernant l'âge d'inscription sur liste : année civile (exemple pour les listes du 1er novembre 2017, avoir 23 ans = être né en 1994)

Niveau de performance pour l'accès en liste de haut niveau

Listes Ministérielles	SPORTIF DE HAUT NIVEAU		
Catégories	ELITE	SENIOR	RELEVE
Droits	2 ans	1 an	1 an
DISCIPLINE OLYMPIQUE	JO et Ch. du Monde Individuel : 1 à 8 Par Équipe : 1 à 4 Ch. d'Europe Individuel : 1 à 3 Par Équipe : 1	JO et Ch. du Monde Individuel : 9 à 16 Par Équipe : 5 à 8 Ch. d'Europe Individuel : 4 à 8 Par Équipe : 2 à 4	Voir critères tableau p33
DISCIPLINE DE HAUT NIVEAU	Ch. du Monde Individuel : 1 à 3 Par Équipe : 1 à 2	Ch. du Monde Individuel : 4 à 12 Par Équipe : 3 à 8 Ch. d'Europe Individuel : 1 à 4 Par Équipe : 1 à 4	Voir critères tableau p33
Références / ans Avoir X ans dans l'année civile (Accord avec la réglementation internationale)	GAM : à partir de 18 ans GAF : à partir de 16 ans GR : à partir de 16 ans Tr-Tu : à partir de 17 ans Aer : à partir de 18 ans		GAM : 14 - 22 ans GAF : 13 - 20 ans GR : 13 - 20 ans Tr-Tu : 13 - 23 ans Aer : 15 - 23 ans

Listes Ministérielles	SPORTIF DE HAUT NIVEAU	ESPOIR	Collectif National
Catégorie	RECONVERSION		
Droits	1 an renouvelable 5 ans maximum	1 an	1 an
DISCIPLINE OLYMPIQUE	<p>Avoir été inscrit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au moins une fois en Elite ; <p style="text-align: center;">OU</p> <ul style="list-style-type: none"> - au moins 4 ans sur la liste des sportifs de haut niveau dont 3 ans en Senior. 	<p>En référence à la Ranking List, appartenir au collectif Espoir en préparation des échéances majeures Respecter le chemin de sélection de la Direction Technique Nationale,</p>	<p>En référence à la Ranking List, appartenir aux collectifs en préparation des échéances majeures Respecter le chemin de sélection de la Direction Technique Nationale,</p>
DISCIPLINE DE HAUT NIVEAU	<p style="text-align: center;">ET</p> <p>Présenter un projet d'insertion professionnelle.</p>	<p>Effectifs maximum :</p> <ul style="list-style-type: none"> GAM : 30 GAF : 30 GR : 20 Tr-Tu : 20 Aer : 20 	<p>Effectifs maximum :</p> <ul style="list-style-type: none"> GAM : 15 GAF : 15 GR : 15 Tr-Tu : 15 Aer : 15 GAc : 14
Références / ans Avoir X ans dans l'année civile (Accord avec la réglementation internationale)		<p>Pour toutes les disciplines, intégration à 12 ans au moins ou inscrit dans un établissement d'enseignement secondaire jusqu'à</p> <ul style="list-style-type: none"> GAM : 18 ans ; GAF : 16 ans ; GR : 16 ans; Tr-Tu : 17 ans et Aer : 18 ans 	<ul style="list-style-type: none"> GAM : à partir de 18 ans GAF : à partir de 16 ans GR : à partir de 15 ans Tr-Tu : à partir de 17 ans Aer : à partir de 18 ans

Liste des critères pour les listes de haut niveau (année d'âge)

Gymnastique Artistique Masculine

Âge	Classe	Elite	Senior	Relève	CN	Espoirs
10	CM1					
11	CM2					Si 6ème
12	6ème					
13	5ème					
14	4ème					
15	3ème					
16	Sec					
17	1ère					
18	Ter					
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28						
29						
30 et +						

Gymnastique Artistique Féminine

Âge	Classe	Elite	Senior	Relève	CN	Espoirs
10	CM1					
11	CM2					Si 6ème
12	6ème					
13	5ème					
14	4ème					
15	3ème					
16	Sec					
17	1ère					
18	Ter					
19						
20						
21						
22						
23						
24						

Trampoline

Âge	Classe	Elite	Senior	Relève	CN	Espoirs
10	CM1					
11	CM2					Si 6ème
12	6ème					
13	5ème					
14	4ème					
15	3ème					
16	Sec					
17	1ère					
18	Ter					
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28						
29						
30 et +						

Gymnastique Rythmique

Âge	Classe	Elite	Senior	Relève	CN	Espoirs
10	CM1					
11	CM2					Si 6ème
12	6ème					
13	5ème					
14	4ème					
15	3ème					
16	Sec					
17	1ère					
18	Ter					
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28						
29						
30 et +						

Gymnastique Aerobic

Âge	Classe	Elite	Senior	Relève	CN	Espoirs
10	CM1					
11	CM2					Si 6ème
12	6ème					
13	5ème					
14	4ème					
15	Sec					
16	1ère					
17	Ter					
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28						
29						
30 et +						

B. Mission d'Accompagnement à la Performance (MAP)

La FFGym a mis en place en 2013 au sein de sa Direction technique nationale une mission d'accompagnement à la performance (MAP). Au départ prioritairement axée sur le suivi socio-professionnel cette cellule de ressources s'est considérablement développée, intégrant l'accompagnement de l'ensemble des projets de performance des acteurs du haut-niveau et plus généralement l'accompagnement de la mise en place du PPF.

En conformité avec la loi n° 2015-1541 du 27 novembre 2015 visant à protéger les sportifs de haut niveau et professionnels et à sécuriser leur situation juridique et sociale, la FFG souhaite renforcer et améliorer le fonctionnement de la MAP en la dotant d'une plateforme du suivi du gymnaste de haut niveau appelée Elite Gym. L'application Elite Gym s'insérera pleinement dans la stratégie digitale que la FFGym souhaite mettre en place afin de mieux travailler ensemble et apprendre à coopérer autrement. Cette plateforme pourra venir s'articuler avec le Portail du Suivi Quotidien des Sportifs (PSQS).

1. Les objectifs

Créer au sein de la Fédération une cellule de ressources agissant sur le terrain de la performance au service du haut niveau. Mutualiser les compétences et expertises internes et externes, publiques ou privées, au service des acteurs du haut niveau en gymnastique.

Objectifs principaux

- Accompagner les sportifs de haut niveau en gymnastique : double projet, reconversion, aides personnalisées,
- Développer la plateforme Elite Gym pour dématérialiser le suivi du sportif de haut niveau,
- Favoriser l'évaluation des gymnastes, la régulation des entrées (maintiens et sorties des gymnastes dans les structures du PPF),
- S'enrichir grâce à l'apport d'expertises spécifiques dans les projets de performance (programmation, préparation physique, préparation mentale, préparation technique, préparation acrobatique),
- S'épanouir en accompagnant le développement personnel,
- Accompagner individuellement les potentiels médaillés,
- Préparer les athlètes dans leurs relations avec les médias et les partenaires privés
- Planifier les stratégies de préparation olympique avec les directeurs du haut niveau : calendriers, sélections, indicateurs de performance.
- Evaluer et optimiser le management des structures (audit des pôles réalisé en 2016 pour partager un diagnostic objectif, visite annuelle de la MAP dans chaque structure pour un suivi rapproché permettant une évolution régulière afin d'assurer un environnement adapté aux exigences de la haute performance),
- Anticiper l'évolution des méthodes d'entraînement grâce à l'élaboration de protocoles de recherche,

- Accompagner la mise en place du dispositif Haut Niveau à la FFGym.

Le suivi est organisé également avec les territoires ultramarins, notamment l'île de la Réunion et la Martinique, qui constituent un bassin de recrutement de nos futurs champions.

2. Le suivi socio-professionnel

Le suivi socio-professionnel est organisé à plusieurs niveaux :

- Bilan trimestriel individuel réalisé par les responsables de structures en direction des familles, des clubs et de la direction technique nationale,
- Suivi des performances des gymnastes formalisé dans les feuilles de route individuelles réalisées par les entraîneurs et piloté par les directeurs de haut niveau,
- Processus Gym Eval : annuellement les gymnastes peuvent demander à entrer dans la filière de HN. Les dossiers sont à déposer sur la plateforme Elite Gym (nouvel outil mis en place en 2017) entre fin mars et fin avril. Dans ce même timing chaque gymnaste déjà identifié doit confirmer son souhait de rester dans la filière de haut niveau, ou sa volonté d'arrêter. Début mai, la Commission Nationale d'Admission et de Maintien s'appuie sur les indicateurs de performance centralisés dans la Ranking List pour décider des listes DTN de la saison suivante (des catégories Avenir à Senior). L'analyse du projet de vie du sportif est réalisée à cette occasion.

Afin d'organiser le suivi socio-professionnel, la MAP procède régulièrement à des entretiens individuels avec les gymnastes dans le but de faire émerger les besoins, construire les plans de carrière, recadrer les projets de performance si nécessaire et accompagner à la reconversion.

Le lien est fait prioritairement avec les dispositifs d'accompagnement du Ministère des sports et de la FFG :

- Les aides personnalisées, les aides sociales, les aides à la reconversion,
- Les primes aux médaillés,
- Les retraites des Sportifs de Haut Niveau (SHN),
- La convention entre les SHN et la FFG. La mise en œuvre et le suivi individuel des conventions nécessitent des ressources supplémentaires pour un suivi individualisé dans la mise en application,
- Les aides à la formation et aux concours,
- Les aides à l'insertion professionnelle et à l'aménagement d'emploi, les CIP, CAE, Pacte de performance,
- La couverture des accidents du travail et maladies professionnelles (AT-MP).

3. Le fonctionnement de la MAP

La MAP répond aux sollicitations des acteurs du haut niveau. Après validation de la demande par la DTN, la MAP établit un diagnostic et propose des remédiations : expertises spécifiques dans les domaines tels que la préparation physique, mentale, technique, managériale, la recherche scientifique. Il est à souligner que les Conseillers Techniques

Sportifs (CTS) intervenant dans la MAP sont diplômés de l'Exécutif Master de l'INSEP. La MAP accompagne les 6 disciplines gymniques de HN dans leur fonctionnement structurel et humain. Concernant le suivi du double projet des gymnastes, la FFG développe un outil de suivi et d'évaluation avec la plateforme Elite Gym qui va permettre de favoriser la communication des informations à chaque acteur gravitant autour du gymnaste. Le but recherché est de mettre du lien entre les différents lieux de vie de l'athlète (entraînement, médical, suivi socioprofessionnel et personnel) et de rendre le gymnaste « acteur » de son projet. Le but ultime est de donner du sens à son projet de vie et ainsi favoriser « son autonomie » afin de lui permettre d'appréhender de façon optimum son parcours sportif, sa formation et de prendre une place de citoyen à part entière dans la société française.

Les intervenants chargés de la mise en œuvre :

Pilotage par Laurent Barbieri, directeur de la MAP, Franck Legras, Conseiller Technique National chargé de mission nationale « Gestion des athlètes de Haut Niveau » :

- 6 Directeurs du Haut Niveau : pilotes de la discipline,
- 4 responsables PAS nationaux,
- Les entraîneurs et responsables techniques des structures du PPF,
- 15 coordonnateurs des Équipes Techniques Régionales (mise en œuvre du PAS),
- Les référents régionaux PAS, experts régionaux de chaque discipline,
- Les entraîneurs de club des nouveaux entrants,
- Le service informatique de la FFGym pour la création et la gestion de la plateforme Elite Gym.

Modalités d'évaluation :

- Augmentation du niveau des résultats des équipes de France,
- Suivi des parcours des gymnastes identifiés, au travers de la plateforme Elite Gym (courbes de performance),
- Nombre de gymnastes et d'entraîneurs accompagnés,
- Réduction du nombre de blessures,
- Nombre de réussites au Bac et dans les filières universitaires,
- Nombre de gymnastes de haut niveau reconvertis ou en formation professionnelle,
- Nombre de gymnastes en Contrat d'Insertion Professionnelle (CIP) ou contrat d'image dans le cadre du pacte de performance,
- Taux et qualité de remplissage des fiches individuelles des collectifs France (Seniors, Juniors et Espoirs).



La MAP



C. Convention du Sportif de Haut Niveau/Fédération [voir Annexe 2]

Publics concernés : sportifs de haut niveau et professionnels, fédérations sportives.

Objet : accompagnement et formation des sportifs de haut niveau et professionnels.

Entrée en vigueur : le décret entre en vigueur le lendemain de sa publication. Les dispositions relatives à la convention qui devra être conclue entre la fédération et le sportif pour qu'il puisse être inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau et à la formation sportive et citoyenne s'appliqueront aux sportifs à compter de la validation du projet de performance fédéral de leur fédération.

Notice : le décret, pris pour l'application des articles 4 et 7 de la loi no 2015-1541 du 27 novembre 2015 visant à protéger les sportifs de haut niveau et professionnels et à sécuriser leur situation juridique et sociale, fixe le contenu, d'une part, de la convention qui devra être conclue entre la fédération et le sportif pour qu'il puisse être inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau et, d'autre part, de la formation sportive et citoyenne que devront suivre les sportifs de haut niveau, Espoirs et des collectifs nationaux ainsi que ceux inscrits en centre de formation.

La convention prévue à l'article L. 221-2-1 détermine les droits et obligations réciproques de la fédération et du sportif de haut niveau en matière de :

- Formation et d'accompagnement socioprofessionnel du sportif
- Protection et de suivi médical du sportif,
- Pratique compétitive,
- Ethique sportive et de droit à l'image.

D. Critères d'attribution des Aides Personnalisées (AP)

1. Que sont les aides personnalisées ?

C'est un outil d'aide à la performance. Le cadre dans lequel les DTN mettent en œuvre le dispositif des aides personnalisées est défini dans l'instruction ministérielle du 16 janvier 1995 : seuls les sportifs inscrits sur les listes ministérielles de haut niveau sont éligibles (Elite, Senior, Relève, Reconversion).

Les différents secteurs :

- Remboursement de frais liés à la pratique,
- Manque à gagner : libérer du temps pour l'entraînement, et notamment le dispositif de Convention d'Insertion Professionnelle,
- Accompagnement des projets de formation et d'insertion professionnelle,
- Primes à la performance,
- Aides représentant un caractère social,
- Soutien aux gymnastes en reconversion.

Aujourd'hui, l'enveloppe budgétaire est alimentée pour 2/3 par les crédits ministériels négociés dans la convention d'objectifs et pour 1/3 sur les fonds propres de la fédération. Les principes généraux sont actés par le bureau de la fédération.

2. Les principes d'attribution des Aides Personnalisées (AP) en cohérence avec le projet fédéral

- Soutenir le projet de performance :
 - Préparer à la performance, concerne des gymnastes juniors et seniors identifiés dans le Classement National - Remboursement de frais liés à la pratique (niveau N2),
 - Faciliter la performance, concerne les meilleurs gymnastes Senior disciplines olympiques - Remboursement de frais liés à la pratique (niveau N1),
 - Accompagnement professionnel de certains gymnastes - CIP et contrats professionnels.
- Valoriser la haute performance : résultats internationaux - Primes à la performance,
- Accompagner les projets de reconversion : selon les critères ministériels et sur étude de dossier spécifique. Une aide financière peut être attribuée sur étude du dossier,
- Accompagner les jeunes talents en difficulté sociale : une aide financière peut être attribuée sur étude du dossier.

3 Quand sont-elles versées ?

- Partie « Préparer à la performance » et « Faciliter la Performance » :
 - Sur l'année scolaire N, à partir du 1er juillet,
 - Performances réalisées au 1er semestre de l'année N.
- Partie « Valoriser la haute performance » : primes à la performance à l'issue de la performance,
- Partie « accompagner la reconversion » : après validation du dossier présenté par le gymnaste.

4 Combien de gymnastes sont aidés ?

Depuis 2013, environ 80 gymnastes sont aidés annuellement en fonction de leur niveau de performance, pour le remboursement des frais liés à la pratique de haut niveau. Ce chiffre évoluera certainement dans le cycle 2017/2020, en fonction du nombre de gymnastes sur les listes ministérielles et du budget alloué.

Les aides sont versées :

- En fonction du cadre financier FFG/CNOSF,
- En fonction de la performance du gymnaste et de la discipline:
 - Concours Olympique / Concours Non Olympique,
 - Profondeur du collectif, en fonction du niveau de performance (référence au nombre de points du gymnaste /Classement National),
 - Minima réalisés sur code de référence (FIG).

Montants des AP attribuées à chaque gymnaste pour le remboursement des frais liés à la pratique.

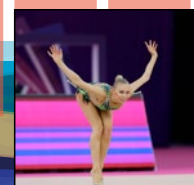
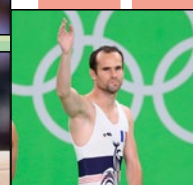
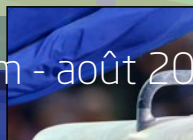
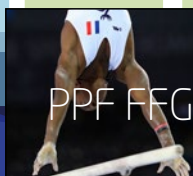
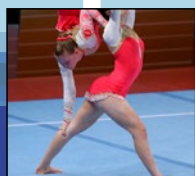
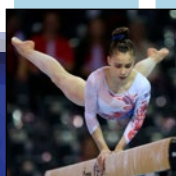
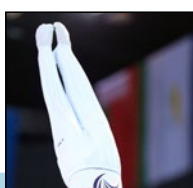
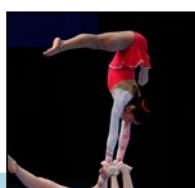
Discipline Olympique	Mensuel	Annuel	Discipline Non Olympique	Mensuel	Annuel
Liste DTN Senior N1 « Faciliter la performance »	1 100€	13 200€	Liste DTN Senior	600€	7 200€
Liste DTN Senior N2 « Préparer la performance »	600€	7 200 €	Liste DTN Junior	300€	3 600€
Liste DTN Junior	600€	7 200€			

Règles particulières

- Gymnaste demeurant dans son environnement familial : réduction de l'aide de 50 %.
- Gymnaste blessé : continuité, diminution ou arrêt des aides sur décision DTN après étude du dossier.

Cas particulier des CIP et gymnastes professionnels : cumul possible pour certains avec une aide liée aux remboursements de frais liés à la pratique. Evaluation en fonction du niveau du gymnaste et des nécessités de sécuriser la pratique.

Grille des primes à la performance [voir Annexe 4].





VI. DÉCLINAISON DU PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL

A. Cahier des charges des structures

Cahier des charges des structures et dispositifs concourant au PPF

TYPE DE STRUCTURE Programme d'Excellence Sportive : PÔLES FRANCE (toutes disciplines)

Positionnement au sein du PPF	Objectif général	Objectifs fixés aux équipes de France Junior et Senior Augmenter les capacités physiques, techniques et compétitives des gymnastes pour préparer les grandes échéances internationales. Préparer et présenter les gymnastes lors des étapes des chemins de sélection mis en place par la Direction Technique Nationale, dans le respect des chartes et valeurs FFG
	Indicateurs de résultats	Résultats des gymnastes aux compétitions de référence selon la feuille de route de la DTNle - Ranking List Atteinte des minimas de performance et appartenance aux différents collectifs nationaux.
	Coordonnateur responsable de structure	Cadre désigné par la Direction Technique Nationale. Garantit l'application des orientations et directives techniques données par le Directeur du Haut Niveau,
	Encadrement	Les entraîneurs et intervenants (préparateur physique, professeur de danse, etc.) doivent être titulaires d'un diplôme d'Etat Chaque entraîneur de pôle est référencé dans le collège « performance » et participe aux sessions de formation continue
	Population	A partir de 12 ans ou avant selon la scolarité en classe de 6ème - INSEP nécessaire dès la classe de 4ème Critères d'accès et de maintien: validation par la Commission Nationale d'Admission et de Maintien (processus Gym Eval) Pour chaque discipline, les critères sont définis par la Direction Technique Nationale en référence aux minimas de performance à réaliser - Le classement de la « Ranking List » est une aide à la décision Effectif : doit répondre majoritairement aux gymnastes inscrits sur les listes ministérielles SHN De 5 à 20 gymnastes, en fonction de l'encadrement. Au moins un encadrant pour 5 gymnastes maximum. Conditions de maintien : Résultats correspondant aux objectifs attendus en référence aux minimas - classement Ranking List Respect des règles de vie et d'hygiène spécifiques pour performer dans le sport de haut niveau. Respect des règlements intérieurs appliqués dans chaque structure et respect de la charte du gymnaste FFG
Éléments du fonctionnement sportif	Installations	Installations préconisées : - Gymnastique Artistique: Gymnase de 800 m ² (type C) pour les structures regroupant un seul secteur, plus de 1000 m ² pour une structure mixte. Installations spécifiques de fosses de sécurité et matériel pédagogique. - Trampoline/Tumbling : Gymnase spécialisé de 800 m ² avec une hauteur sous plafond <u>minimum</u> de 10 mètres. Installation permanente de plusieurs trampolines, dont un en fosse. Un ensemble de tapis de protection et de longes de sécurité spécifiques pour les trampolines. Deux pistes complètes de tumbling avec une réception surface tapis et une réception fosse de sécurité Un ensemble de longe mobile pour le tumbling. - Gymnastique Rythmique : Une hauteur de salle correspondant aux exigences de la pratique (12 mètres). Un nombre de praticables et des espaces suffisants pour permettre l'exécution des exercices et le travail simultané des membres de la structure. Un espace de danse - Gymnastique Aérobiec : Un nombre de parquets et des espaces suffisants pour permettre l'exécution des exercices et le travail simultané des membres de la structure. Un espace de danse. Un espace de musculation Pour toutes les disciplines, conditions complémentaires recommandées pour chaque installation sportive: Salle et appareils de musculation, espace de récupération, salle de soins, salle de réunion avec équipement vidéo.
	Fonctionnement	La grille d'évaluation mise en place par la DTN depuis 2016, permet un suivi régulier du fonctionnement de la structure. Indicateurs d'évaluation des performances des gymnastes et de l'environnement dans le respect de l'équilibre budgétaire
	Volume d'entraînement	25 à 35 heures hebdomadaires, entraînement biquotidien suivant la discipline, sur 48 semaines par an minimum.
	Environnement	Restauration adaptée à la pratique du sport de haut niveau Hébergement (si pas en famille) : En internat ou famille d'accueil conventionnée - Convention d'accueil "Gymnastes-Parents-Pôle" pour les mineurs.
Suivi des sportifs	Double projet	Le responsable technique assure le suivi socio professionnel avec la MAP, la répartition des entraînements / scolarité – cours de soutien, les bilans trimestriels remontant à la DTN, via le responsable du PAS. Il renseigne régulièrement la plateforme Elite Gym de suivi HN de la FFG.
	Suivi médical	Le médecin référent (titulaire du CES médecine sportive) en liaison avec le responsable technique met en œuvre la SMR. Il veille à la diffusion et la circulation des informations avec le médecin fédéral (recueil centralisé des données auprès de la FFG) Deux visites annuelles au 1 ^{er} octobre et 31 mars. Dossier médical conforme à la réglementation MS/FFG. Le médecin référent en liaison avec l'encadrement de la structure identifie l'équipe paramédicale et en coordonne le suivi.

Cahier des charges des structures et dispositifs concourant au PPF

TYPE DE STRUCTURE Programme d'Accession Sportive : centre d'entraînement TOP 12 - PÔLES ESPOIRS (toutes disciplines)

Positionnement au sein du PPF	Objectif général	Objectifs fixés aux équipes de France Junior et Senior Augmenter les capacités physiques, techniques et compétitives des gymnastes pour préparer les grandes échéances internationales. Préparer et présenter les gymnastes lors des étapes des chemins de sélection mis en place par la Direction Technique Nationale, dans le respect des chartes et valeurs FFG
	Indicateurs de résultats	Résultats des gymnastes aux compétitions de référence selon la feuille de route de la DTNle - Ranking List Atteinte des minimas de performance et appartenance aux différents collectifs nationaux.
	Coordonnateur responsable de structure	Cadre désigné par la Direction Technique Nationale. Garantit l'application des orientations et directives techniques données par le Directeur du Haut Niveau,
	Encadrement	Les entraîneurs et intervenants (préparateur physique, professeur de danse, etc.) doivent être titulaires d'un diplôme d'Etat Chaque entraîneur de pôle est référencé dans le collège « performance » et participe aux sessions de formation continue
	Population	A partir de 12 ans ou avant selon la scolarité en classe de 6ème - INSEP nécessaire dès la classe de 4ème Critères d'accès et de maintien: validation par la Commission Nationale d'Admission et de Maintien (processus Gym Eval) Pour chaque discipline, les critères sont définis par la Direction Technique Nationale en référence aux minima de performance à réaliser - Le classement de la « Ranking List » est une aide à la décision Effectif : doit répondre majoritairement aux gymnastes inscrits sur les listes ministérielles SHN De 5 à 20 gymnastes, en fonction de l'encadrement. Au moins un encadrant pour 5 gymnastes maximum. Conditions de maintien : Résultats correspondant aux objectifs attendus en référence aux minimas - classement Ranking List Respect des règles de vie et d'hygiène spécifiques pour performer dans le sport de haut niveau. Respect des règlements intérieurs appliqués dans chaque structure et respect de la charte du gymnaste FFG
Éléments du fonctionnement sportif	Installations	Installations préconisées : - Gymnastique Artistique: Gymnase de 800 m ² (type C) pour les structures regroupant un seul secteur, plus de 1000 m ² pour une structure mixte. Installations spécifiques de fosses de sécurité et matériel pédagogique. - Trampoline/Tumbling : Gymnase spécialisé de 800 m ² avec une hauteur sous plafond <u>minimum</u> de 10 mètres. Installation permanente de plusieurs trampolines, dont un en fosse. Un ensemble de tapis de protection et de langes de sécurité spécifiques pour les trampolines. Deux pistes complètes de tumbling avec une réception surface tapis et une réception fosse de sécurité Un ensemble de langes mobiles pour le Tumbling. - Gymnastique Rythmique : Une hauteur de salle correspondant aux exigences de la pratique (12 mètres). Un nombre de praticables et des espaces suffisants pour permettre l'exécution des exercices et le travail simultané des membres de la structure. Un espace de danse - Gymnastique Aérobic : Un nombre de parquets et des espaces suffisants pour permettre l'exécution des exercices et le travail simultané des membres de la structure. Un espace de danse. Un espace de musculation Pour toutes les disciplines, conditions complémentaires recommandées pour chaque installation sportive: Salle et appareils de musculation, espace de récupération, salle de soins, salle de réunion avec équipement vidéo.
	Fonctionnement	La grille d'évaluation mise en place par la DTN depuis 2016, permet un suivi régulier du fonctionnement de la structure. Indicateurs d'évaluation des performances des gymnastes et de l'environnement dans le respect de l'équilibre budgétaire
	Volume d'entraînement	25 à 35 heures hebdomadaires, entraînement biquotidien suivant la discipline, sur 48 semaines par an minimum.
	Environnement	Restauration adaptée à la pratique du sport de haut niveau Hébergement (si pas en famille) : En internat ou famille d'accueil conventionnée - Convention d'accueil "Gymnastes-Parents-Pôle" pour les mineurs.
Suivi des sportifs	Double projet	Le responsable technique assure le suivi socio professionnel avec la MAP, la répartition des entraînements / scolarité – cours de soutien, les bilans trimestriels remontant à la DTN, via le responsable du PAS. Il renseigne régulièrement la plateforme Elite Gym de suivi HN de la FFG.
	Suivi médical	Le médecin référent (titulaire du CES médecine sportive) en liaison avec le responsable technique met en œuvre la SMR. Il veille à la diffusion et la circulation des informations avec le médecin fédéral (recueil centralisé des données auprès de la FFG) Deux visites annuelles au 1 ^{er} octobre et 31 mars. Dossier médical conforme à la réglementation MS/FFG. Le médecin référent en liaison avec l'encadrement de la structure identifie l'équipe paramédicale et en coordonne le suivi.

B. Dispositif d'évaluation - grille d'audit des pôles

En 2016, la DTN a missionné la MAP pour réaliser une évaluation diagnostique des pôles, dans la perspective de l'élaboration du PPF 2017 - 2020. L'objectif est de mettre en exergue les points forts et les champs à améliorer des structures d'entraînement. La fédération s'inscrit dans une démarche de rationalisation des moyens fédéraux et de l'État : être plus performant (résultats mondiaux) en optimisant les dispositifs et les ressources humaines.

1. Modalités d'évaluation des structures (pôles France et pôles Espoirs)

Enjeu : concevoir le projet de performance pour les 2 cycles olympiques à venir, afin d'accompagner les sportifs qui préparent les échéances internationales, à court terme (Tokyo 2020, 2024) et au-delà.

Dans cette perspective, et afin de bénéficier d'une photographie actualisée des capacités à répondre aux attentes et aux besoins des acteurs du sport de haut niveau de nos centres d'entraînement, la fédération, à travers sa Mission d'Accompagnement à la Performance (MAP), a souhaité conduire un diagnostic de ses structures "haut niveau". Les objectifs de l'audit sont de valoriser les points forts et les spécificités de chaque structure dans une logique de complémentarité des forces vives de la FFG et d'identifier les points faibles dans une logique d'amélioration de l'offre de services aux gymnastes. La MAP s'est appuyée sur la grille d'évaluation des établissements du Grand INSEP pour concevoir la grille d'évaluation support et l'a adaptée aux spécificités de nos disciplines. Deux secteurs sont évalués à part égale :

- Le niveau de performance sportive internationale obtenu par les athlètes,
- La qualité de l'environnement proposé en termes de gestion du double projet, de suivi médical, d'installations sportives, d'encadrement.

2. Un diagnostic partagé

La grille d'évaluation est renseignée par les entraîneurs et les coordonnateurs de pôle. La MAP s'est ensuite rendue sur les lieux de pratique pour finaliser l'évaluation en collaboration avec les acteurs locaux dans la mesure du possible (présence de représentants de la direction régionale JSCS, des municipalités, des établissements du ministère, et des associations supports).

La grille [voir Annexe 5] fait état d'une fiche technique comprenant la liste des athlètes et des cadres, les perspectives de recrutement. L'évaluation traduit un niveau de qualité de structure en 5 niveaux. Un document synthétise les pistes d'amélioration, les axes de développement et les actions à mettre en œuvre. Un compte-rendu des visites reprenant la teneur des échanges, les résultats chiffrés de l'audit ainsi que des préconisations a été partagé avec les participants.

Une synthèse de ce diagnostic a été transmise aux élus fédéraux et présentée à la MAP ainsi qu'à l'évaluateur de la direction des sports.

Indicateurs d'évaluation des 2 secteurs

Performance 50 %

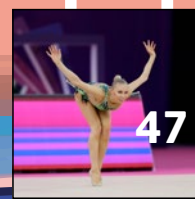
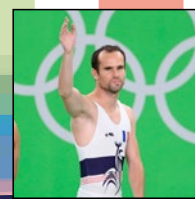
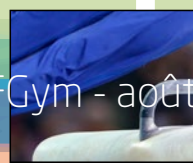
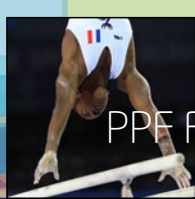
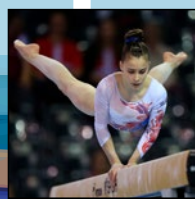
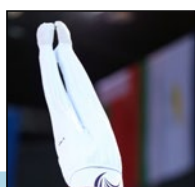
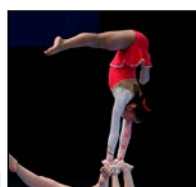
- Appartenance aux collectifs France,
- Titularisation en équipe de France,
- Ranking list,
- Médailles,
- Athlètes médaillés formés dans le pôle.

Environnement 50 %

- Installations sportives,
- Stabilité financière,
- Double projet,
- Médical,
- Hébergement,
- Sécurité,
- Encadrement, ressources humaines.

Classement :

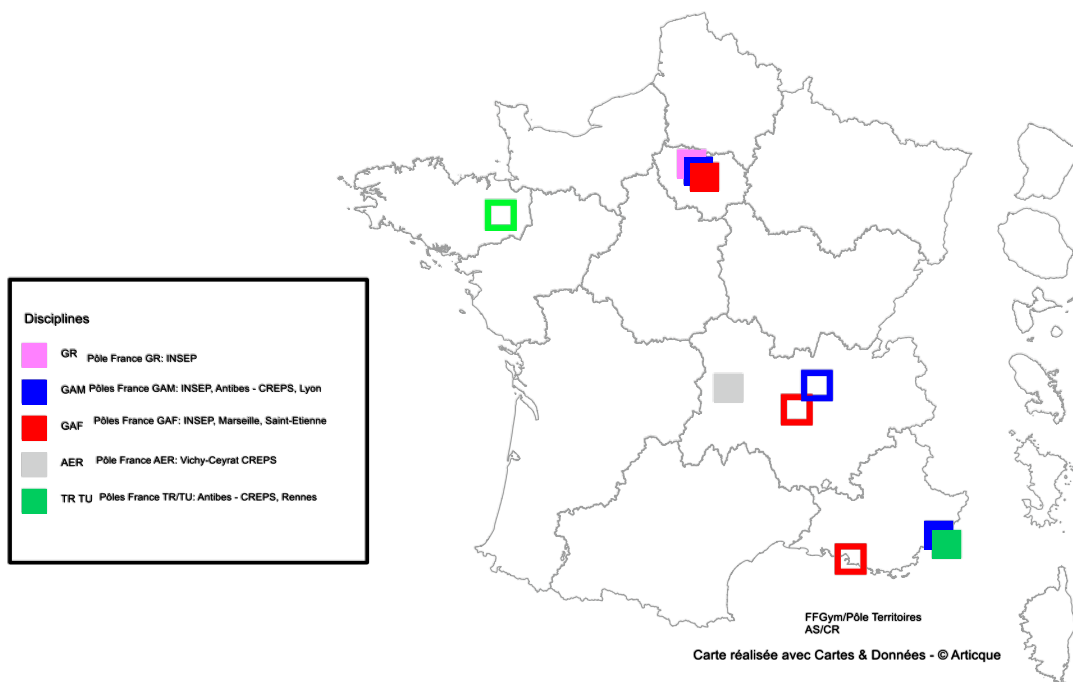
- Niveau « excellent » : de 85 % à 100 %,
- Niveau « supérieur » : de 65 % à 85 %,
- Niveau « correct » : de 50 % à 65 %,
- Niveau « minimal » : de 45 % à 50 %,
- Niveau « insuffisant » : inférieur 45 %.



C. Liste et cartographie des structures et dispositifs

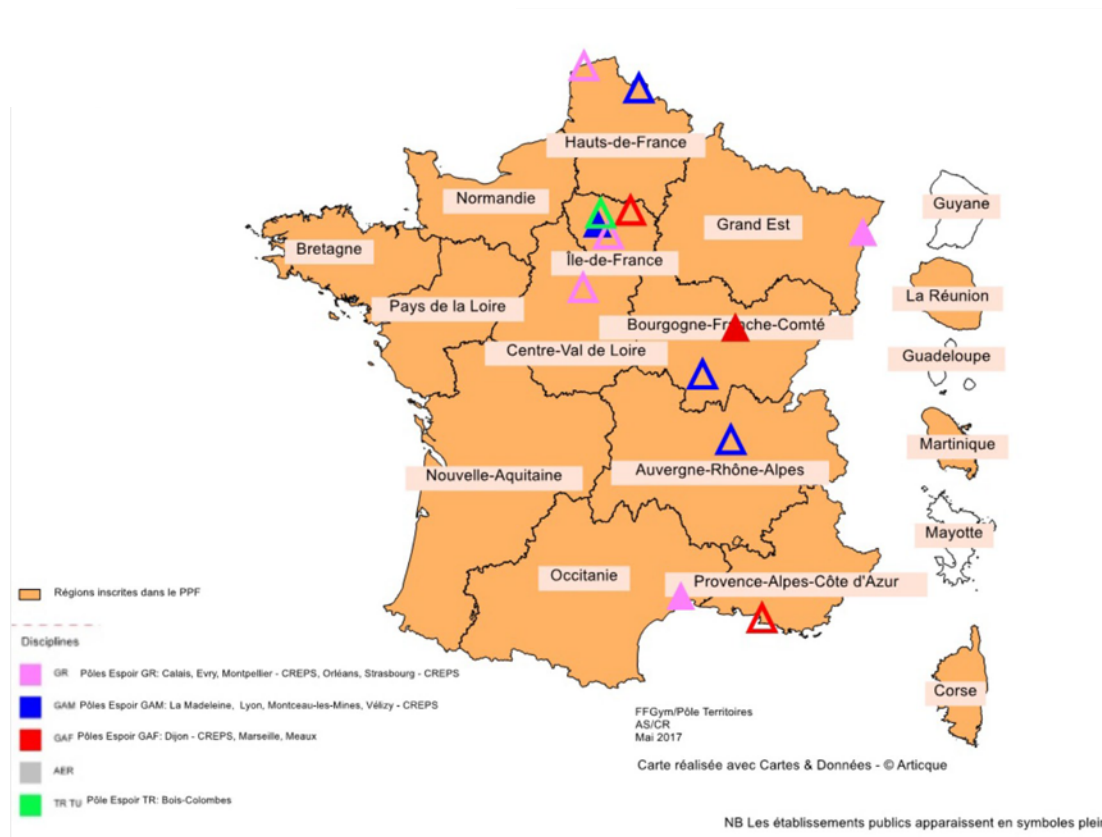
	Région	2017/2024	Structure / Dispositif	Sites entraînement	Etablissement public	Discipline
PES - Excellence	Ile de France	Pôle France	PF I.N.S.E.P.	I.N.S.E.P.	I.N.S.E.P.	GAM GAF GR
	Auvergne Rhône-Alpes	Pôle France	PF GAF St-Etienne	St-Etienne	Hors établissement	GAF
	Auvergne Rhône-Alpes	Pôle France	PF GAM Lyon	Lyon	Hors établissement	GAM
	Auvergne Rhône-Alpes	Pôle France	PF AER CREPS Vichy-Auvergne site Ceyrat	Ceyrat / clermont-Ferrand	CREPS Vichy Auvergne	AER
	Bretagne	Pôle France	PF TR TU Rennes	Rennes	Hors établissement	TR TU
	P.A.C.A.	Pôle France	PF GAF Marseille	Marseille	Hors établissement	GAF
	P.A.C.A.	Pôle France	PF GAM CREPS PACA site Antibes	Antibes	CREPS PACA	GAM
	P.A.C.A.	Pôle France	PF TR CREPS PACA site Antibes	Antibes	CREPS PACA	TR
PAS - Accession	Auvergne Rhône-Alpes	DRA	Comité Régional		CREPS Vichy-Auvergne	
	Auvergne Rhône-Alpes	<i>Pôle Espoir</i>	<i>PE GAM LYON</i>	<i>PF Lyon</i>	<i>Hors établissement</i>	<i>GAM</i>
	Bourgogne Franche-Comté	DRA	Comité Régional		CREPS Dijon.	
	Bourgogne Franche-Comté	Pôle Espoir	PE GAM Montceau les Mines	Montceau les Mines	Hors établissement	GAM
	Bourgogne Franche-Comté	Pôle Espoir	PE GAF CREPS Dijon	Dijon	CREPS Dijon	GAF
	Bretagne	DRA	Comité Régional			
	Centre Val de Loire	DRA	Comité Régional		CREPS Bourges	
	Centre Val de Loire	Pôle Espoir	PE GR Orléans	Orléans		GR
	Corse	DRA	Comité régional			
	Grand Est	DRA	Comité régional		CREPS Strasbourg Nancy	
	Grand Est	Pôle Espoir	PE GR CREPS Strasbourg	Strasbourg	CREPS Strasbourg	GR
	Hauts de France	DRA	Comité Régional			
	Hauts de France	Pôle Espoir	PE GAM La Madeleine	La Madeleine	Hors établissement	GAM
	Hauts de France	Pôle Espoir	PE GR Calais	Calais	Hors établissement	GR
	Ile de France	DRA	Comité Régional		CREPS IDF	
	Ile de France	Pôle Espoir	PE GAF Meaux	Meaux	Hors établissement	GAF
	Ile de France	Pôle Espoir	PE GAM CREPS IDF Vélizy	Vélizy	CREPS IDF	GAM
	Ile de France	Pôle Espoir	PE GR Evry	Evry	Hors établissement	GR
	Ile de France	Pôle Espoir	PE TR Bois Colombes	Bois-Colombes	Hors établissement	TR
	Ile de la Réunion	DRA	Comité Régional		CREPS St-Denis	
	Martinique	DRA	Comité Régional			
	Normandie	DRA	Comité Régional			
	Nouvelle Aquitaine	DRA	Comité Régional			
	Occitanie	DRA	Comité Régional		CREPS Montpellier	
	Occitanie	Pôle Espoir	PE GR CREPS Montpellier	Montpellier	CREPS Montpellier	GR
	P.A.C.A.	DRA	Comité régional		CREPS PACA Aix-Provence Antibes	
	P.A.C.A.	<i>Pôle Espoir</i>	<i>PE GAF Marseille</i>	<i>PF Marseille</i>	<i>Hors établissement</i>	<i>GAF</i>
Pays de la Loire	DRA	Comité régional		CREPS des Pays de la Loire		

Programme d'Excellence Sportive - Pôle France



NB Les établissements publics apparaissent en symboles pleins.

Programme d'Accession Sportive - Dispositifs régionaux d'accès dont pôle Espoirs



D. Définition et organisation de la surveillance médicale des sportifs de haut niveau

La surveillance médicale des sportifs de haut niveau est définie par l'ensemble des dispositifs et examens dont les objectifs sont :

- De dépister les pathologies induites, aggravées, ou non compatibles avec les contraintes de la gymnastique de haut niveau,
- D'assurer une veille sanitaire permettant de suivre l'évolution de l'incidence de ces pathologies.

Cette surveillance comporte :

- Le socle commun à toutes les fédérations des examens stipulés par la législation,
- Des examens supplémentaires tenant compte des contraintes spécifiques des disciplines gymniques,
- Des examens ou dispositifs concernant d'autres gymnastes (SHN hors liste du secteur Elite, Secteur performance) que ceux ciblés par la législation,
- Des recueils d'informations médicales par les médecins et kinésithérapeutes suivant les équipes ou en charge de l'encadrement des compétitions (détaillés dans le projet d'accompagnement médical des équipes de France).

Surveillance Médicale Règlementaire pour les SHN sur liste :

Pour mémoire la surveillance médicale règlementaire à la FFGym comporte les examens suivants :

- Socle commun :
 - Bilan médical par un médecin du sport avec ECG,
 - Bilan diététique,
 - Bilan psychologique,
 - Dépistage du surentraînement
- Auquel s'ajoute :
 - Dosage de la Vitamine D,
 - 2ème bilan médical par un médecin du sport,
 - 2ème évaluation psychologique pour les mineurs.

Dans le secteur GAM, les tests isocinétiques des épaules sont recommandés.

En cas d'IMC < 15 une dexadensitométrie est recommandée.

En cas de lombalgie, les radios ou clichés EOS doivent facilement être complétés par une IRM du Rachis lombaire (diagnostic des lyses isthmiques et souffrances discales).

En cas de douleurs du compartiment externe du coude à radio normale (sauf épicondylite évidente), une IRM est recommandée (diagnostic des ostéochondrites du capitelu).

Surveillance Médicale Règlementaire pour les SHN hors liste :

- Secteur Elite

Pour les gymnastes du secteur Elite non listés, la surveillance médicale est la suivante : un bilan médical approfondi par un médecin du sport avec ECG.

Cet examen doit être consigné dans un dossier médical comportant des éléments de dépistage du surentraînement, de troubles psychologiques ou de troubles alimentaires.

Ce dossier médical (même modèle que le dossier médical des SHN listés) est transmis au médecin fédéral en charge de la SMR.

A l'issue de cet examen médical, un certificat médical « Elite » est rédigé par le praticien autorisant le gymnaste à participer aux compétitions de la filière « Elite ».

- Secteur Performance

Pour s'engager sur les compétitions de la filière performance (filière constituée de 75 % de gymnastes mineurs, avec un volume d'entraînement supérieur à 10h hebdomadaires) une visite médicale annuelle est recommandée.

Cette visite médicale est réalisée de préférence par un médecin du sport mais peut également l'être par un médecin généraliste.

Un modèle de dossier médical est proposé pour guider le médecin sur les temps d'exams importants compte tenu des contraintes spécifiques de la gymnastique.

Un certificat médical d'absence de contre-indication est rédigé à l'issue de cet examen.

E. Projet d'accompagnement médical des Equipes de France

L'accompagnement médical des équipes de France se définit en plusieurs axes :

- La prévention (dopage et conduites dopantes, hygiène de vie),
- L'encadrement médical et les soins réguliers lors des stages et entraînements,
- L'encadrement médical des compétitions,
- La gestion des blessures,
- L'accompagnement de la performance (sélection, recherche, formation des cadres).

La médecine fédérale est organisée pour couvrir le plus efficacement ces différents champs malgré les contraintes d'inégalités de ressources locales en fonction des lieux d'entraînement des gymnastes.

1. Organisation de la médecine fédérale

Les ressources :

- Un médecin fédéral national (Dr BILLARD Pierre),
En charge : de l'organisation du médical sur la fédération, de la surveillance médicale réglementaire, des programmes de prévention, de l'accompagnement de la performance,
- Deux médecins des équipes de France (Dr JACQUIN Joëlle/Dr NGUYEN Stéphanie),
En charge de la gestion des blessures, de l'encadrement des stages et compétitions et impliquées dans l'accompagnement de la performance,
- Un médecin responsable de la prévention des conduites dopantes et du dopage (Dr LEGLISE Michel),
En charge de l'organisation des soins réguliers et de la prévention dispensés par les kinésithérapeutes (autour de l'entraînement et des compétitions) et impliqué dans l'accompagnement de la performance,
- Un réseau de médecins fédéraux régionaux et départementaux en appui sur la structuration des organisations médicales de leur département/région,
- Un réseau de médecins référents de pôle ou de club en relais pour la gestion des blessures,
- Un réseau de kinésithérapeutes : kinésithérapeutes de pôles ou de structures du

PPF en charge des soins réguliers sur les structures et kinésithérapeutes des équipes de France en charge de l'accompagnement des gymnastes,

- Outil facilitant les échanges entre ces différents professionnels : plateforme collaborative Office 365.

2. Axes d'accompagnement

La prévention :

- Colloques médicaux pour la formation continue pour les médecins, kinés, cadres :
En vue de décliner au plus près des gymnastes les éléments fondamentaux et les dernières données de la science :
 - 1 colloque/an médical couplé aux Nouveaux Internationaux de France,
 - 1 colloque médical/an couplé au colloque des cadres techniques.
- Opérations de sensibilisation des gymnastes lors de stages de sélection ou regroupements,
- Articles santé dans le GymMag dont une partie couvre les problématiques du haut niveau,
- Articles en ligne sur le site internet fédéral et sur l'espace Mon Club.
- Intervention des médecins d'équipes ou médecin fédéral national dans la formation continue des cadres techniques pour une mise à jour sur tout ce qui touche à la prévention dans le haut niveau.
- En lien avec la commission Gym Santé et avec un institut de formation de kinésithérapie, un protocole de prévention des lésions du rachis est en cours de création.

L'encadrement médical et les soins réguliers lors des stages et entraînements :

Des soins réguliers de récupération (massage, physiothérapie) sont proposés aux gymnastes des équipes de France par des kinésithérapeutes des pôles qui interviennent sur les sites d'entraînement.

Cette proximité est favorable au dépistage précoce des pathologies micro traumatiques peu symptomatiques et aux échanges avec les entraîneurs sur le ressenti de l'entraînement.

La plupart des pôles sont dotés d'interventions pluri-hebdomadaires à quotidiennes.

Certains pôles ou structures du PPF sont organisés autour de soins effectués dans des cabinets de kinésithérapeutes.

L'objectif est d'identifier un médecin référent par structure d'entraînement de haut niveau. Lors de certains stages nationaux, les kinésithérapeutes des équipes de France suivent les gymnastes convoqués pour que ces derniers puissent bénéficier de soins de récupération.

Ces interventions de kinésithérapeutes permettent d'avoir un deuxième regard sur l'état de santé des gymnastes de haut niveau non forcément déjà sur liste.

L'objectif est de maintenir ce positionnement des kinésithérapeutes sur chaque stage.

L'encadrement médical des compétitions :

La fédération positionne les médecins des équipes de France sur les compétitions ou stages à risque (environnement sanitaire) ou à importance particulière (JO, Championnats du monde, Championnats d'Europe).

L'objectif est de conserver ce positionnement et de pouvoir l'étendre aux stages dans les pays où les ressources sanitaires sont limitées.

Parallèlement, pour répondre aux besoins d'avis médicaux spécialisés et circonstanciés, la fédération suit de près le développement de la télémédecine (consultations à distance : suivi des travaux de la plateforme du grand INSEP).

L'objectif serait d'avoir la possibilité d'obtenir un avis médical spécialisé dans un contexte normé en cas d'absence de médecin dans la délégation.

Actuellement les avis médicaux sont obtenus par téléphone et transfert d'images.

Les kinésithérapeutes des équipes de France accompagnent les équipes lors des déplacements en compétition pour réaliser les soins de récupération. En l'absence de médecin d'équipe, ils facilitent la communication avec ce dernier pour prendre les décisions les plus appropriées concernant la gestion des blessures.

L'objectif est de maintenir ce pool de kinésithérapeutes compétents et passionnés, et de former et impliquer progressivement la relève.

La gestion des blessures :

Les athlètes des équipes de France bénéficient d'une organisation dédiée à la gestion de leurs blessures.

Les médecins des équipes de France sont joignables à tout moment par les responsables de délégation et entraîneurs nationaux pour proposer, en cas de blessure, la prise en charge la plus adaptée à la situation. Pour les cas complexes, ces médecins s'appuient sur les ressources locales et sur le réseau médical du grand INSEP qui permet de présenter les dossiers cliniques à un staff multidisciplinaire reconnu, pour un avis ou un 2ème avis. Les médecins organisent ensuite avec les kinésithérapeutes des pôles ou des structures la rééducation, puis la réathlétisation. Ces protocoles et procédures sur les blessures les plus fréquentes, font l'objet de communications lors des colloques médicaux fédéraux pour faire bénéficier à tous de l'expérience des centres les plus avancés dans ces domaines (Protection de la coiffe des rotateurs post chirurgie en GAM, protection du rachis en GAF, programmes de stabilisation des chevilles en GR...)

L'accompagnement de la performance :

Le médecin fédéral participe aux projets de recherche et à la Mission d'Accompagnement de la Performance pour une meilleure compréhension des facteurs limitant la performance chez nos gymnastes de haut niveau.

Un 1er axe de travail concerne la charge d'entraînement, dont les propos introductifs ont été présentés lors du colloque du Haut niveau le 5 juin 2017 à Lyon.

Un 2ème axe principal concerne l'endurance de force spécifique dont certains travaux ont déjà été publiés en interne.

Un 3ème axe concerne la protection du rachis (cf chapitre prévention).

Un 4ème axe concerne les carences nutritionnelles dont la vitamine D avec une étude multicentrique en cours.

L'objectif est d'accompagner l'ensemble des structures de haut niveau pour améliorer les méthodes d'entraînement. Les dernières données physiologiques et médicales acquises par la fédération devraient permettre d'entraîner mieux tout en respectant l'intégrité physique et morale des gymnastes.



VII. DÉTECTION, IDENTIFICATION ET ACCOMPAGNEMENT

A. Organisation des Dispositifs Régionaux d'Accession (DRA)

La priorité du cycle va se porter sur l'étage d'accession afin d'améliorer la détection et la formation de base des jeunes talents en favorisant le plus possible la proximité.

Le Dispositif Régional d'Accession (DRA) :

- Un pilotage au niveau national par la Direction Technique Nationale ;
- Une mise en œuvre organisée en appui des territoires avec les Equipes Techniques Régionales.

Sur les 1500 clubs affiliés à la FFGym, une centaine sont identifiés « clubs formateurs » dans le projet fédéral, au niveau du programme d'accession au haut niveau.

La stratégie : consolidation des pôles Espoirs existants et parallèlement favoriser l'émergence des centres d'entraînement des clubs du Top 12 et l'accompagnement des clubs formateurs.

1. La mission des clubs à l'étage d'Accession : détecter, former et accompagner

Le club est l'étage de base de la stratégie de HN : l'identification du talent, la formation des gymnastes vers le haut-niveau commencent dans le club et doivent rester le plus longtemps possible dans cette proximité. Une fois le gymnaste identifié, le suivi est individualisé et piloté par la direction technique nationale. Les principes de la stratégie du PAS sont les suivants :

- Détecter les talents,
- Favoriser la proximité autant que possible,
- Orienter le parcours en fonction du niveau de performance,
- Accompagner les clubs accueillant les potentiels 2024/2028.

Le Dispositif Régional d'Accession (DRA) est un dispositif piloté par la direction technique nationale qui permet un accès privilégié au réseau d'experts. Le responsable PAS propose un accompagnement du projet de performance des gymnastes identifiés.

La mise en œuvre est réalisée au niveau de l'Equipe Technique Régionale pour favoriser les actions de proximité. Les actions sont ciblées sur la formation, l'aide et le conseil aux entraîneurs des clubs, le gymnaste est un indicateur d'évaluation du dispositif.

L'objectif est d'aider l'entraîneur et le jeune à progresser. L'accompagnement de la direction technique est réalisé en deux étapes : Evaluer – Accompagner et Former.

L'intérêt de l'accompagnement pour le « duo gymnaste/entraîneur » :

- Bénéficier d'un accompagnement de proximité, utiliser la vidéo pour analyser le geste et proposer des conseils et préconisations qui seront évalués entre chaque rendez-vous,
- Avoir accès au réseau d'experts pour partager une problématique et chercher

une solution adaptée (planification, programmation, récupération). Le responsable du PAS centralise et met en relation les personnes qui peuvent répondre aux besoins,

- Avoir accès à la documentation et notamment au Programme National d'Identification et d'Accompagnement des Jeunes Talents,
- Participer aux stages nationaux Avenirs et Espoirs. Avoir la possibilité d'observer l'entraînement dans les stages et tests nationaux,
- Bénéficier d'une visite annuelle de la Direction Technique sur le lieu d'entraînement permanent du duo entraîneur/gymnaste, pour évaluer et améliorer les conditions environnementales de la performance,
- L'entraîneur est intégré au dispositif national de formations continues (collège exigence).

Obligations du « duo entraîneur/gymnaste » :

- Etre présent aux actions d'évaluation (tests nationaux),
- Répondre aux fiches de suivi trimestriel demandées par la Direction Technique Nationale,
- Respecter les programmes et préconisations de la direction technique,
- Evaluer la performance régulièrement avec les outils mis en place, et questionner annuellement la poursuite du parcours et les conditions de la performance,
- Etre présent aux stages nationaux et aux formations continues proposées.

2 Un projet organisé en 3 axes

Un projet organisé en trois axes pour la mise en œuvre des Dispositifs Régionaux d'Accession : actions, formation et outils.

Objectif : un gymnaste détecté annuellement, par année d'âge par discipline, par région.

Axe 1 - Actions :

- Création de programmes nationaux de détection pour l'identification des collectifs Avenirs (7/10 ans) :
 - Création d'indicateurs de repérage de talents par discipline, à destination des entraîneurs de clubs,
 - Tests physiques, techniques, motivation, par catégories d'âges,
 - Classement des gymnastes identifiés dans la Ranking List nationale.
- Regroupements et stages régionaux pour détecter et orienter vers la revue d'effectif nationale,
- 4 revues d'effectifs nationales réalisées annuellement durant le 4ème trimestre (disciplines olympiques GAF, GAM, GR et TR),
- Accompagnement des clubs formateurs : aide à la structuration, suivi médical, organisation de l'entraînement et formation des entraîneurs,
- Mise en place de dispositifs d'aménagements horaires avec les établissements scolaires, compléments de soutiens scolaires avec des organismes privés.

Axe 2 - Formations :

Toutes les formations sont réalisées dans le cadre des chartes et valeurs FFG du plan fédéral citoyen du sport, qui garantit le respect de l'intégrité physique et psychologique du gymnaste :

- Identification des entraîneurs des clubs formateurs qui souhaitent participer à la détection et à la formation des jeunes talents,
- Construction du plan de formation des entraîneurs : compagnonnage par les experts français, mise en place de formations aux niveaux national et régional (en appui des ETR), immersion dans les actions nationales des catégories Espoirs et juniors, intervention d'experts français et étrangers,
- Formation des dirigeants des clubs formateurs.

Axe 3 - Outils :

- Développement de l'outil Ranking List pour une communication dynamique du classement des gymnastes, au fur et à mesure des performances réalisées (tests et compétitions),
- Développement de la Formation Ouverte A Distance (FOAD) pour la formation des entraîneurs, et pour les allègements scolaires,
- Déploiement de Dartfish pour le suivi individualisé des parcours de performance des gymnastes (relation entre le club et la direction technique nationale),
- Développement de la plateforme Elite gym : base de données des gymnastes engagés dans le HN (liste DTN), modernisation du processus Gym Eval.

B. Chemins de sélection pour l'identification des différents collectifs

Un outil structurant dans l'organisation de la détection des équipes de France seniors.
La Direction Technique s'est efforcée d'écrire des chemins de sélection avec précision pour toutes les disciplines. Les minima d'accès aux compétitions internationales doivent être en cohérence avec les objectifs fixés.

- Identification de « minima hauts » pour accéder aux collectifs France. Minima fixés en lien avec l'accès aux finales internationales pour l'accès aux médailles (« gymnastes convoqués »),
- Identification de « minima bas » pour accéder à la liste DTN et aux actions nationales (« gymnastes autorisés à participer »),
- Les principes :
 - Seules les performances réalisées apparaissent, il n'y a pas de référence au « potentiel »,
 - Les dates et conditions sont communiquées en toute transparence dès le début de la saison sportive,
 - Les chemins de sélection sont dynamiques, ils permettent aux gymnastes de sortir et entrer dans les collectifs France en fonction des performances réalisées. La Direction Technique met en place des étapes de « rattrapage » pour être au plus près de l'évaluation de l'état de forme des gymnastes,
 - Selon les catégories et les besoins des modèles de performance, les minima feront référence à des tests physique / technique / compétitif (notes de difficulté, notes finales...),
 - Le suivi des performances des collectifs est accessible avec les outils parta-

- gés (Direction Technique Nationale, pôles, entraîneurs, gymnastes, clubs....).
- Des étapes d'accès aux Équipes de France. Accéder :
 - A la revue d'effectif (entrer dans la liste DTN),
 - Aux stages nationaux : différencier le statut gymnaste « autorisé à participer » et « convoqué »,
 - Aux collectifs en préparation des compétitions Equipes de France (EdF),
 - Aux compétitions internationales en Equipe de France [voir Annexe 3],
 - Différents outils pour évaluer les performances : Compétitions - Test lors d'une action nationale ou régionale - vidéo - Test présentiel chez le gymnaste (juge ou cadre technique qui se déplace).
 - Mise en place d'une feuille de route individuelle pour chaque gymnaste des collectifs France, formalisant avec précision les objectifs à atteindre (ND, NF et contenus techniques). Suivi régulier des performances,
 - Mise en place de programmes nationaux (tests physiques, techniques...) dans les secteurs Avenirs, Espoirs et Juniors.

C. Ranking List

C'est un véritable outil de classement national des gymnastes HN. La Ranking List, créée par la Direction Technique Nationale en 2014, est un classement national qui permet de suivre la performance de haut niveau des gymnastes des catégories Avenir, Espoir, Junior et Senior. Des principes communs à toutes les disciplines olympiques et de haut niveau ont été retenus pour l'élaboration du classement simple et pertinent, pour la compréhension de chacun et qui visent à encourager performance et régularité.

En cohérence avec l'évaluation des potentiels pour les jeunes catégories et des performances compétitives pour tous les gymnastes, cet outil dynamique est régulièrement mis à jour afin de répondre au plus près aux objectifs attendus d'évaluation des performances des gymnastes des équipes de France.

Elle est réactualisée deux fois par an, les 30 juin et 31 décembre, accessible sur le site internet FFG.

D. Plateforme Elite Gym

L'anticipation et la réactivité doivent devenir les maîtres mots de l'outil Elite Gym. En se dotant d'un tel levier numérique, la Fédération Française de Gymnastique marque ainsi sa réelle volonté de mettre la gestion de l'humain au centre de ses préoccupations et ainsi affirmer que la performance de ses équipes de France passe par « l'être-bien » de ses gymnastes et encadrants.

Mieux communiquer, mieux coordonner, mieux planifier, mieux évaluer, pour mieux performer.

Le principe est d'assurer de la cohérence dans les actions menées auprès du gymnaste. L'observation multidimensionnelle (gestion sportive, suivi médical, suivi socio professionnel...) permet de donner une « vision globale » de l'activité de chaque gymnaste.

Au centre de ce dispositif, le gymnaste ou ses représentants renseignent l'essentiel des informations recueillies. Cette activité doit lui permettre de mieux mesurer son activité.

L'objectif final est donc de favoriser son « autonomie » et la prise en main de son projet de performance :

- Dès son souhait d'intégration dans le dispositif de performance, le gymnaste, au travers de sa demande GymEval (intégration PPF individuel ou en structure d'entraînement), renseignera et donc intégrera la multiplicité des personnes intervenant à ses côtés. En croisant les avis respectifs de ses proches, de l'équipe régionale du PAS et des dirigeants tant gymniques qu'administratifs des clubs, la Commission d'Admission et de Maintien fédérale pourra évaluer la cohérence d'un tel projet de vie et ainsi prendre la décision la plus adaptée à la situation personnelle de chaque gymnaste,
- En se positionnant systématiquement en fin de saison (maintien, transfert ou sortie du PPF), l'ensemble des gymnastes inscrits en PPF exprimera son avis et donc pourra prendre en main son destin en devenant un réel acteur de son projet.

Outre le versant « expression de vœu/souhait » précédemment exposé, la volonté est aussi de rassembler dans un seul et même outil une « cartographie » rapide et pratique regroupant les informations nécessaires à la gestion de tout gymnaste de Haut Niveau. En gérant les différents accès/entrée possibles et au travers de cette partie de l'outil, nous pourrions rassembler les renseignements utiles :

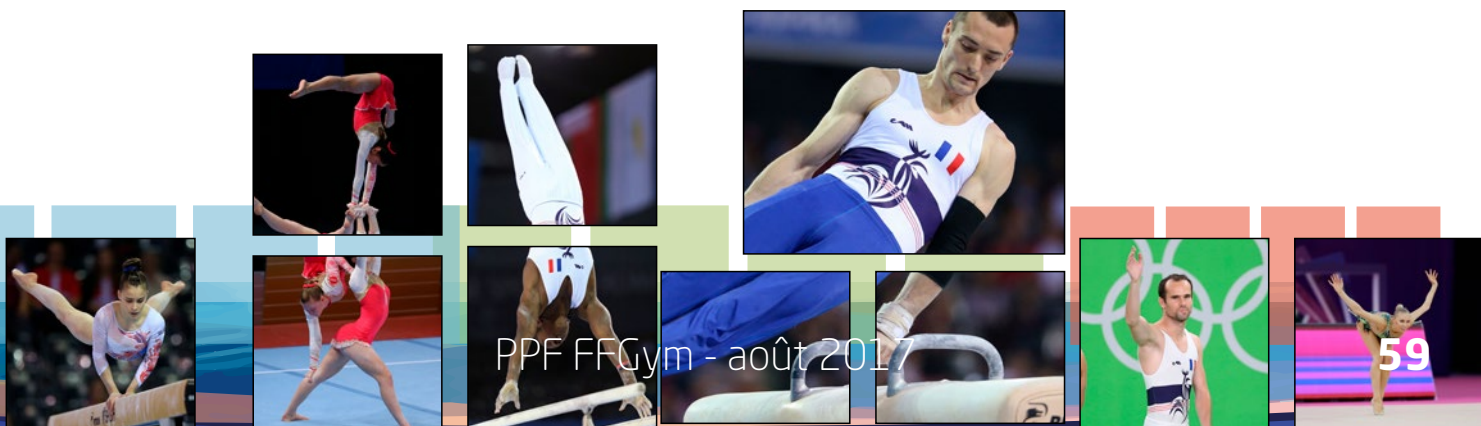
- Aux familles/gymnastes,
- Au pôle des activités gymniques (déplacements internationaux, aides personnalisées, Ranking List, listes ministérielles, gestion des équipements),
- Aux responsables de structure (gestion au quotidien des informations sportives et fédérales, export d'informations, gestion de l'encadrement),
- A la Direction Technique Nationale (suivi socio-professionnel, suivi médical, gestion des effectifs du PPF).

Au travers de leurs activités « régulières » et « systématiques », les gymnastes, leurs familles et les responsables techniques de structure amèneront par conséquent du lien entre tous les acteurs nécessaires à la performance des gymnastes des Équipes de France. Cette démarche « systémique » des aspects d'intendance fera de ce nouvel outil informatique un réel moteur de performance.

E. Transfert de talent

La formation du gymnaste de haut niveau permet le transfert de talent dans les disciplines acrobatiques. Le plongeon est historiquement le sport prioritaire qui bénéficie de ces transferts, de par la similitude technique, mais également du fait de l'implantation du site d'entraînement à l'INSEP.

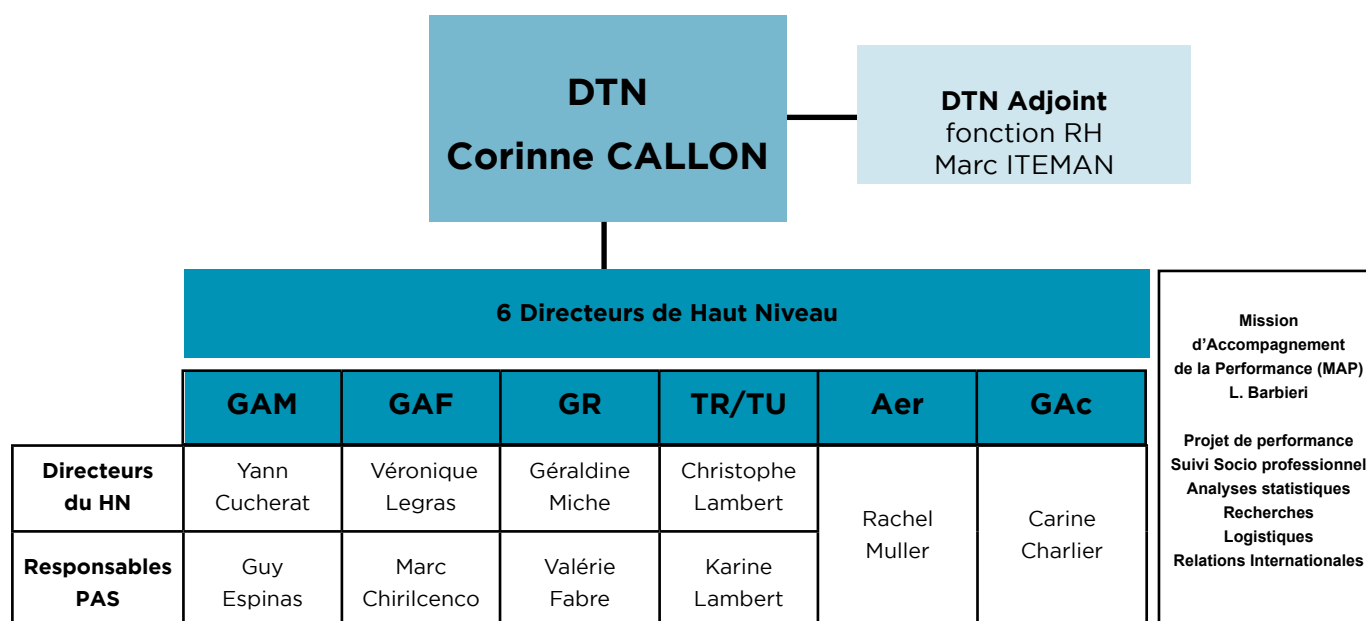
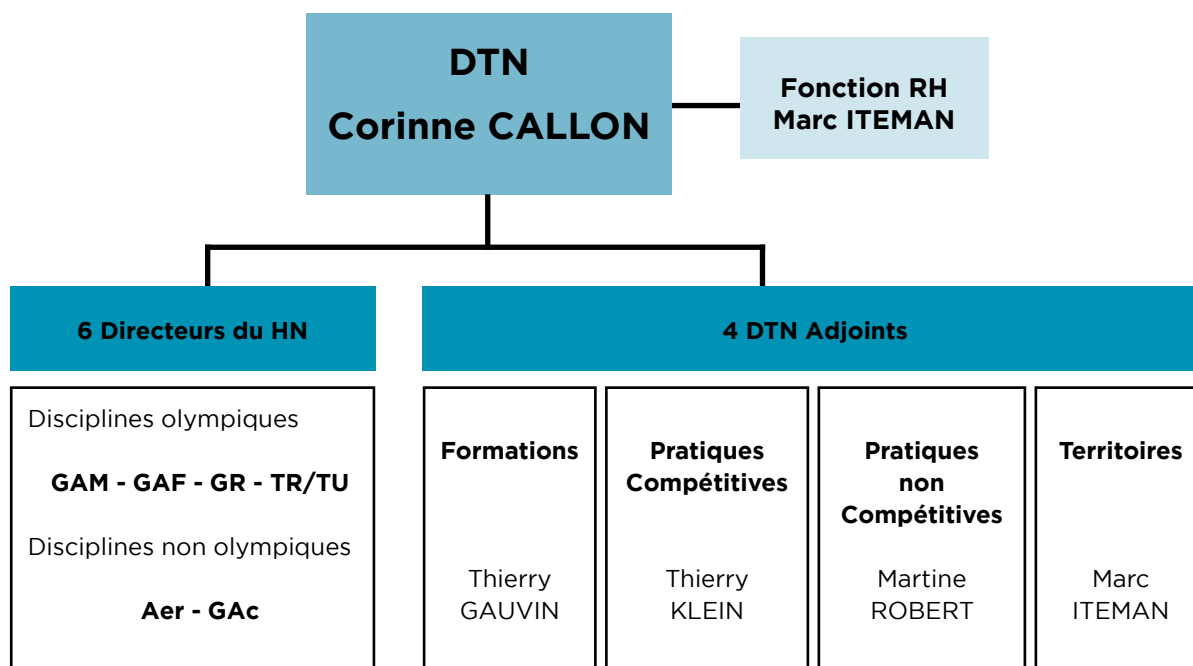
Pour rappel, le transfert de talent est organisé dans un premier temps en interne des disciplines de la fédération, notamment pour passer de la gymnastique artistique vers le trampoline ou le tumbling.





VIII. L'ENCADREMENT

A. Organigramme de la Direction Technique Nationale 2017/2020



Les directeurs de haut niveau sont les pilotes des disciplines avec une responsabilité de sélectionneur des équipes de France, en charge des projets olympiques et de haut niveau. Pour les disciplines olympiques, ils ont un adjoint responsable des collectifs Espoirs et Avenir.

Organisation des Equipes Techniques Régionales (ETR) avec un référent « PAS régional » et des référents experts de chaque discipline pour mettre en oeuvre les actions de détection et de formation.

Dans le cadre de la réforme territoriale, les ETR ont été réorganisées pour prendre en compte la mise en oeuvre du programme d'accession sportive. Chaque ETR devra présenter une organisation répondant au cadre ci-dessous.

Le cadre de l'organigramme de l'ETR



Pour la mise en œuvre :

- Ressources des Equipes Techniques Régionales – référents régionaux par discipline,
- Entraîneurs et responsables de structures d'entraînement

Une organisation qui est traduite dans les directives techniques nationales, afin de garantir la cohérence nationale.

B. Stratégie d'évolution de carrière des entraîneurs de HN et de transmission de leur savoir

La mission principale de Marc Iteaman, DTN adjoint en charge des territoires et de la gestion des cadres techniques permet un accompagnement de proximité. Les entretiens individuels annuels permettent de faire émerger les compétences et les motivations pour ensuite envisager avec précision les éventuels besoins de formation et les orientations professionnelles.

D'autre part, il est essentiel que nous organisions la transmission des savoirs et expertises des entraîneurs expérimentés, avant qu'ils ne partent. Une réflexion est en cours.

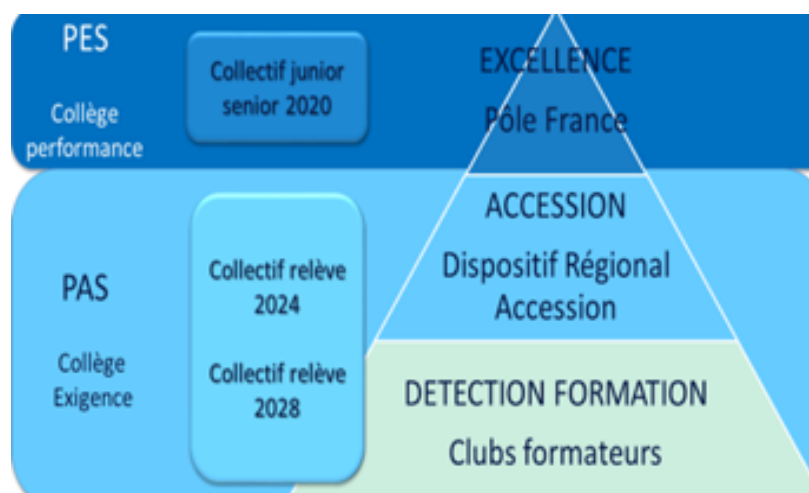
C. Dispositif fédéral d'information et de formation professionnelle continue des entraîneurs

Une des priorités de ce cycle sera portée sur la formation des jeunes entraîneurs de haut niveau. L'organisation est fondée sur les 2 programmes PES et PAS :

- Le collège Performance pour les entraîneurs intervenant sur les collectifs des équipes de France Senior et Junior,
- Le collège Exigence pour les entraîneurs des collectifs Relève (catégories Espoirs et Avenir).

Thierry Gauvin, DTN adjoint en charge des formations, pilote ce dossier.

Les plans de formation continue des entraîneurs de HN sont en cours de formalisation, adaptés à la spécificité de chaque discipline.



Les objectifs du plan de formation :

- Respecter l'intégrité du gymnaste et proposer un plan de prévention de la blessure avec le médecin fédéral,
- Améliorer les compétences techniques et pédagogiques,
- Optimiser les connaissances dans tous les secteurs de la performance.

Les moyens, 7 types d'action :

- Intervention d'experts étrangers ou français,
- Formation extérieure (ministère, etc.),
- Stage à l'étranger,
- Immersion dans les actions des équipes de France,
- Compagnonnage,
- Formations diplômantes : DE, DES,
- FOAD,
- Académie FIG, camp UEG.

Les indicateurs d'évaluation :

- Résultats des gymnastes (Note de difficulté, classement et nombre de points dans la Ranking List FFGym),
- Nombre de blessures,
- Relation entraîneur-entraîné et notamment le niveau de motivation des gymnastes. Les modalités d'évaluation sont en cours d'élaboration.



IX. FINANCEMENT

La Fédération suit annuellement les pôles France et pôles Espoirs, notamment au travers de la présence aux assemblées générales ou à la lecture des comptes rendus ainsi que lors des visites de la Mission d'Accompagnement à la Performance en appui de la grille d'évaluation annuelle.

Concernant la nouvelle organisation du Programme d'Accession Sportive avec les territoires, nous sommes dans la phase de construction partagée avec les comités régionaux. La réforme territoriale en cours rend incertaine la place des acteurs. Les nouveaux comités régionaux seront effectifs en septembre 2017. Ils devront, tout comme les nouvelles collectivités territoriales, prendre leur part de financement.

IX. EVALUATION

Les outils d'évaluation du PPF sont :

- Gymnastes: suivi des performances par les Directeurs du Haut Niveau et les responsables du Programme d'Accession Sportive de chaque discipline :
 - Suivi des parcours des gymnastes identifiés, au travers de la plateforme Elite Gym (courbes de performance),
 - Programmes nationaux, tests physiques, techniques,
 - Revues d'effectif nationales organisées annuellement dans toutes les disciplines (dernier trimestre) pour tous les collectifs des catégories Avenirs aux catégories Seniors,
 - Minima de performance étalonnés dans les chemins de sélection,
 - Ranking List FFGym pour une photographie régulière des collectifs.
- Structures : grille d'évaluation réalisée par la Mission d'Accompagnement à la Performance.
- Encadrement : réflexion en cours dans le cadre de la formation continue des entraîneurs.

